



Réf. N°062015/R/EU-LFR/2330062015



Atelier de formation des Organisations de la Société Civile au suivi des indicateurs de gouvernance forestière identifiés dans le cadre du projet LFR.

RAPPORT



© FODER, Juin 2015

Thème/Objet :	Formation des organisations de la société civile au suivi des indicateurs de gouvernance forestière identifiés dans le cadre du projet LFR.		
Type d'activité :	Atelier de formation comprenant une phase théorique et une phase pratique sur le terrain	Date de déroulement :	23-30 juin 2015
		Lieu :	Sangmelima-Djoum_Mintom
Organisation	FODER	Financement :	Union Européenne ¹
Participants :	<p>Phase théorique en salle: Les OSCs APIFED, PAPEL, APED, ASTRADHE, ADEBAKA, FODER, le consultant en charge de la formation sur le logiciel de traitement et d'analyse des données.</p> <p>Phase pratique sur le terrain: Les OSC ci-dessus ainsi que les communautés des villages Zoulameyong, Nkolomboula, Zoulabot, Mekotto, Mellen, Alop, Zo'otou 2, Esseng, Zo'otou 1, Meyos 3, Nkan, Zuebefam, Mintom2, Bindom, Minko'o-messeng, Avebe, Bi, Ze, Mintom 1, Koungoulou, Mbouma, Mbomel, Akonetye; de la commune de DJOUM et de MINTOM</p>		
<p><i>Le contenu du présent rapport relève de la seule responsabilité de FODER et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'avis de l'Union Européenne ou des partenaires du projet EU-LFR</i></p>			

JUIN 2015

¹ L'organisation de cet atelier de formation a été rendue possible grâce au projet " Contre la Déforestation à travers le lien entre FLEGT et REDD+" et le financement de l'Union Européenne

Table des matières

i-Liste des Acronymes	3
ii-Liste des tableaux	3
1-Contexte introductif	4
2-Objectifs de la formation	4
3-Déroulement de l'atelier de formation et résultats obtenus	5
3.1-Première journée	5
3.1.1-Cérémonie d'ouverture	5
3.1.2-Déroulement des sessions de formation	5
3.1.2.1- Cadre de suivi des indicateurs de gouvernance, Genèse, justification et portée des indicateurs de gouvernance retenus.....	5
3.1.2.2-Présentation de la stratégie de plaidoyer développée.....	7
3.1.2.3-Méthodologies de suivi des indicateurs relatifs au respect des obligations sociales par les entreprises forestières et à la gestion des revenus destinés aux communautés.	8
3.2-Deuxième journée.....	9
3.2.1- Les méthodes de recherches sociales	9
3.2.2.1- Méthodologie de conduite d'un groupe de discussion , Collecte de données pour le suivi/Reporting sur la gouvernance forestière.	9
3.2.1.2- Transcription fidèle et efficace des données collectées	11
3.3- Troisième journée	12
3.4-Quatrième et cinquième journée	13
3.4.1-Synthèse compte rendu de mission de terrain, équipe1	14
3.4.2-Synthèse compte rendu mission de terrain équipe 2	14
3.4.3-Synthèse compte rendu mission de terrain équipe 3	15
3.4.5- Synthèse compte rendu mission de terrain équipe 4	16
3.5-Sixième journée	17
3.6- Septième journée.....	17
3.6.1-Quelques explications techniques de l'utilisation du logiciel CSPro 6.0	18
3.6.2-Quelques explications techniques de l'utilisation d'Excel pour le traitement des données	19
Conclusion et leçons apprises	19
Annexe 1 : Termes de référence de l'atelier	21
Annexe 2 : Résultat des travaux de groupe sur l'adaptation de la stratégie de plaidoyer au contexte local.....	28
Annexe 3: Compte rendu mission terrain, groupe 1	32
Annexe 4 : Quelques photos de l'atelier (Phase théorique et pratique)	48
Annexe 5 : Liste de présence à la formation	53

i-Liste des Acronymes

ADEBAKA	Association pour le Développement des Baka
APED	Appui pour la Protection de l'Environnement et le Développement
APIFED	
APV	Accord de Partenariat Volontaire
ASTRADH	Association pour la Traduction, l'Alphabétisation et le Développement Holistique de l'être Humain
CPF	Comité Paysan Forêt
CR	Comité Riverain de Gestion
CUF	Cameroon United Forest
FGD	Focus Group Discussion
FLEGT	Forest Law Enforcement, Governance and Trade
FODER	Forêts et Développement Rural
GPS	Global positioning System
LFR	Linking FLEGT and REDD+
MINFOF	Ministère des Forêts et de la Faune
OSC	Organisation de la Société Civile
PVRI	Procès Verbal de Réunion d'Information
REDD	Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation
RFA	Redevance Forestière Annuelle
SCTB	Société Camerounaise de Transformation de Bois
UE	Union Européenne
UFA	Unité Forestière d'Aménagement
VC	Vente de Coupe

ii-Liste des tableaux

Tableau 1: Questions-réponses et commentaires relatifs au déroulement des sessions de formation 6

Tableau 2: Composition des groupes de travail sur la revue des questionnaires d'enquête.....12

Tableau 3: Répartition des équipes et liste des villages visités au cours de la mission terrain.13

1-Contexte introductif

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet "contrer la déforestation à travers le lien entre FLEGT et REDD+", un atelier de formation des organisations de la société civile au suivi des indicateurs de gouvernance forestière² s'est déroulé du 23 au 30 juin 2015 à l'hôtel l'Afamba de Sangmelima, suivi d'une phase pratique sur le terrain dans la commune de Djoum et de Mintom. Ces indicateurs avaient été identifiés au cours de la première phase (année) de réalisation du projet et s'articulaient autour de la participation et du partage des bénéfices. La recherche d'une plus grande précision sur le choix de ces indicateurs avait conduit à un consensus sur certains, jugés prioritaires dans le cadre du projet LFR. Il s'agissait de l'indicateur(1.1) portant sur l'accès des communautés et des acteurs locaux aux informations sur REDD+, l'indicateur (2.3) axé sur la gestion des revenus destinées aux communautés par les municipalités et l'indicateur (2.4) portant sur le respect des obligations sociales par les entreprises forestières. Une méthodologie de suivi de ces indicateurs avait été élaborée, puis testée sur le terrain. Il en est ressorti un besoin important en renforcement des capacités techniques et opérationnelles des OSC³ locales identifiées et impliquées dans la collecte des données et la réalisation des recherches sociales. Il était essentiellement question de leur doter d'outils nécessaires à la conduite d'enquêtes et au traitement, analyse, présentation et interprétation des données collectées. L'atelier a duré huit (08) jours dont trois (03) consacrés à une phase purement théorique et cinq (05) consacrés à une phase pratique. Il a connu la participation d'une dizaine de personnes venant des organisations de la société civile des localités de Djoum, Kribi, Messamena, Lomié (Cf. Annexe 5, liste de présence à la formation). Le présent rapport rend compte du déroulement de l'atelier de formation. Il met en exergue les différentes articulations de la formation en soulignant les discussions et commentaires qui ont émergé de la mise en œuvre des différentes sessions⁴.

2-Objectifs de l'atelier de formation

L'objectif général de l'atelier était de fournir aux différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet LFR, les informations, aptitudes et outils nécessaires au suivi des indicateurs de gouvernance et à la réalisation de leurs missions dans les différentes localités d'intervention du projet.

Plus spécifiquement, il s'agissait de :

- Décrire les objectifs et la méthodologie de suivi des indicateurs retenus dans le projet LFR ;

² Identifiés dans le cadre du projet LFR

³ PAPEL, ASTRADH, APED, APIFED, FODER

⁴ Allant de la phase théorique à Sangmélima à la phase pratique à Djoum et à Mintom

- Planifier une étude et utiliser les outils de collecte des données ainsi que les méthodes d'enquête sociale de manière à produire des résultats objectifs et fiables ;
- Analyser de manière critique les données collectées et mettre en place une stratégie d'influence des acteurs et des pratiques sur la base des résultats de recherche obtenus.

3-Déroulement de l'atelier et résultats obtenus

3.1-PREMIERE JOURNEE

La première journée de la formation a été marquée par une cérémonie d'ouverture suivie de la présentation de la session consacrée au cadre de suivi des indicateurs de gouvernance.

3.1.1-Cérémonie d'ouverture

L'atelier a démarré à 9h25 avec le mot de bienvenue de Mme Laurence WETE SOH, chef de projet LFR à FODER. Après avoir souhaité la bienvenue aux participants et les remercier de leur présence inconditionnée à cet important événement, Mme Laurence SOH a procédé à la présentation du contexte, des objectifs et des résultats de l'atelier. Par la suite les participants ont été invités à se présenter nommément en indiquant leur organisation d'origine, et leurs attentes par rapport à toute la dynamique de suivi des indicateurs de gouvernance du projet LFR. C'est ainsi que les attentes ci-après ont été formulées:

- La simplification des outils de collecte des données sur le terrain;
- La date de démarrage effectif de la collecte des données sur le terrain après le présent atelier;
- Le besoin de partage d'expérience sur l'accès à l'information forestière;
- La flexibilité dans le programme et la participation active de tous les participants à toutes les sessions de la formation.

En recherchant l'efficacité dans l'atteinte des objectifs de l'atelier, un rapporteur en la personne de ZO'ONA ZO'ONA Stéphane de APED et un "time keeper" au nom de ABOUMEYEM Nadège ont été désignés. La cérémonie d'ouverture a été clôturée par une photo de famille de tous les participants à l'atelier.

3.1.2-Déroulement des sessions de formation

3.1.2.1- Cadre de suivi des indicateurs de gouvernance, Genèse, justification et portée des indicateurs de gouvernance retenus.

Animé par Mme Laurence WETE SOH de FODER, ce module a permis de faire un bref rappel de l'historique, de la genèse et des objectifs visés par la mise en œuvre du projet LFR au Cameroun. En le faisant, Mme SOH a souligné que ce projet se justifie par la nécessité d'une coordination efficace et efficiente des politiques et actions des processus FLEGT et REDD+ au

regard de la convergence des objectifs visés par ces deux mécanismes. Elle a rappelé que le projet LFR est conduit par un regroupement d'organisations de la société civile Africaine et Européenne et est mis en œuvre au Cameroun par FODER pour contribuer à l'amélioration de la gouvernance forestière dans le pays.

Dans cet effort d'explication du champs et des enjeux du projet LFR, Laurence, dans son propos est revenu sur les 7 piliers de la gouvernance forestière pour rappeler que c'est au cours de l'atelier d'octobre 2014 à Ebolowa que les participants avaient jugé pertinent pour le projet, de s'intéresser à **la participation** et **au partage des bénéfices** du fait de la simplicité et de la précision des indicateurs relatifs au suivi de ces deux aspects. Ces indicateurs ci-dessus cités permettent de renseigner objectivement la situation des 2 piliers de gouvernance retenus, c'est à dire, la manière dont la participation et le partage des bénéfices issus de l'exploitation forestière sont perçus et vécus au Cameroun.

La présentation a donné lieu à une phase de discussion sous forme de questions/réponses dont la synthèse est présentée dans le tableau ci-après.

Tableau 1: Questions-réponses et commentaires relatifs au déroulement des sessions de formation

Questions	Réponses
1. Un avenant a-t-il été prévu pour les objectifs à long terme du projet ?	Rendu seulement à mis parcours de la deuxième année d'un projet qui n'a que 3 ans de vie, un avenant ne semble pas encore pertinent. Un avenant n'est nécessaire que lorsque la mise en œuvre du projet justifie l'atteinte de résultats pertinents qui n'avaient pas été initialement prévus et qui nécessitent des délais et des financements supplémentaires.
2. Quel est l'objectif visé avec l'implication des OSC locales dans le projet ?	Il faut noter qu'inclure les OSC locales dans le projet n'était pas prévu à l'origine. Toutefois, la mise en œuvre du projet a permis de se rendre compte de la nécessité d'associer des partenaires locaux ⁵ qui ont une meilleure connaissance et maîtrise des différentes zones d'intervention du projet, afin de faciliter l'atteinte des objectifs.
3. La durabilité des projets financés par les bailleurs de fonds	C'est aux OSC nationales et locales de mener des actions durables avec les financements qu'elles reçoivent des bailleurs. Il est temps que les projets cessent d'être ponctuels mais que les actions soient menées de telle manière que même après les financements que les communautés continuent d'en ressentir les bienfaits. La société civile camerounaise doit se redimensionner et occuper désormais une place importante afin de constituer un levier pour le développement du pays, à cet effet elle doit se "re-crédibiliser" par des propositions et des actions concrètes, constructives et durables et arrêter d'être à la recherche de fonds qu'elle n'utilise pas à bon escient. Les responsables des projets doivent savoir qu'ils sont comptables des fonds qu'ils reçoivent au même titre que les agents du service public.

⁵ Ces partenaires locaux/OSC sont considérés comme des consultants dans le cadre du projet

Partage d'expérience d'APIFED

Mme BA'ANE a rappelé l'intérêt que les OSC ont à travailler avec les autorités locales, notamment à suivre les procédures administratives auprès des autorités locales, pour illustrer une mésentente entre le sous-préfet de Ngoyla et son organisation au sujet du paiement du "carburant" pour la tenue d'une réunion avec les communautés de la localité. En effet, ladite réunion qui avait déjà mobilisé les communautés a failli ne pas se tenir en raison des exigences de l'autorité administrative. Elle a rappelé l'importance d'avoir et de respecter des principes de travail en demeurant ferme et en refusant les chantages et le monnayage de ces autorités, tout en se pliant au respect des exigences légales lors de la réalisation des activités sur le terrain.

3.1.2.2-Présentation de la stratégie de plaidoyer développée

La facilitation de la formation a donné l'occasion de passer en revue la méthodologie de suivi des indicateurs de gouvernance forestière développés dans le cadre du projet LFR. Par cette méthodologie, FODER entend renforcer la collaboration avec les OSC locales de la zone d'intervention du projet, pour les impliquer dans la sensibilisation des acteurs locaux sur les droits des communautés et les opportunités que présentent les processus FLEGT et REDD+ pour la préservation de ces droits et l'amélioration de la gouvernance forestière. L'objectif visés par le suivi des indicateurs retenus étant, l'amélioration de l'accès à l'information, la réduction de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des populations, notamment les communautés locales et autochtones. La stratégie ainsi développée a combiné une méthodologie et outils bien harmonisés pour l'atteinte de résultats communs basés sur des produits, des actions (large diffusion, voix des communautés et influence ciblée) et des réactions similaires.

La première journée de la formation a également été marquée par la réalisation des travaux en groupe sur le développement d'un plan de plaidoyer adapté au contexte local. Dans le mode opératoire, il était question pour chaque OSC d'approfondir la réflexion afin d'apporter des améliorations sur le plan de plaidoyer retenu. (Cf. **Annexe 2** : résultats des travaux en groupe).

De la restitution des travaux de groupe, il ressort pour le plan de plaidoyer, une nécessité impérieuse de :

- Tenir compte des réalités propres à chaque localité de la zone d'intervention;
- Ne mettre en œuvre que les actions efficaces et efficientes parce que le plan tel qu'il est actuellement conçu est très ambitieux;
- Anticiper la réflexion sur les moyens de financement des actions du plan au regard de leur pertinence.

3.1.2.3-Méthodologies de suivi des indicateurs relatifs au respect des obligations sociales par les entreprises forestières et à la gestion des revenus destinés aux communautés.

La formation a permis de rappeler qu'une approche commune aux trois indicateurs ciblés avait été retenue dans le cadre du projet, et ce, avec des spécificités propres à chacun des indicateurs. La méthodologie de suivi intègre une approche et des outils de collecte de données allant de la revue documentaire, à l'observation directe et aux enquêtes menées à l'aide de discussions individuelles ou en groupe. En ce qui concerne par exemple l'indicateur 1.1, il a été développé un guide pour la transparence dans la REDD+, et un guide simplifié sur le CLIP. Par ailleurs, une attention particulière mérite d'être portée sur les rapports et documents relatifs à l'accès à l'information.

Pour une utilisation efficace des outils, la méthodologie adoptée est la même pour tous les indicateurs retenus. L'idée est de permettre à ce que les mêmes outils soient utilisés dans toutes les zones d'intervention et que les données collectées puissent être analysées de la même façon. Une telle méthodologie implique :

- 1- Une bonne préparation à travers la collecte d'informations préliminaires (identification des titres d'exploitation UFA, VC, la recherche d'informations préliminaires des plans d'aménagement et autres cahiers de charges, des PVRI, liste des communautés riveraines, etc.), la préparation des outils de collecte de données;
- 2- La collecte des données en utilisant les FGD ou les entretiens individuels dans des localités cibles avec des acteurs identifiés à l'avance. L'observation directe et la collecte de preuves éventuelles sont à prévoir (observer les réalisations et décrire leur état, prendre des photos et/ou des coordonnées GPS, collecter la documentation disponible auprès des acteurs, voir réaliser des vidéos, etc.);
- 3- La compilation et le traitement des données collectées lors des descentes sur le terrain (décompte et comparaison des réponses obtenues lors des entretiens, comparaison entre la réglementation et les pratiques) etc.;
- 4- La rédaction du rapport rendant compte des résultats obtenus.

La présentation du module a fait l'objet d'un certain nombre de recommandations dont les plus importantes sont formulées ainsi qu'il suit:

- Adapter les approches en fonction des réalités de chaque localité;
- Saisir les opportunités qui se présentent lors des discussions en relevant l'attitude et le comportement de chaque participant au focus group et l'aptitude de l'animateur à mener et à orienter l'entretien;
- Nécessité d'une bonne connaissance du milieu, des acteurs et du contexte à l'effet d'avoir une bonne connaissance des sources d'information et de la méthodologie pour y accéder. (ex : le chef, un leader, un membre du comité, une autorité administrative, etc);

- Bien définir la taille d'un FGD, qui idéalement dépend de l'objectif initial, de l'objet de l'interview et des résultats escomptés.

C'est par ces recommandations que la première journée de la formation s'est achevée. Les participants ont ensuite exprimé leur sentiment de satisfaction tout en insistant sur le désir d'avoir d'avantage de connaissances sur les sujets abordés.

3.2-DEUXIEME JOURNEE

La deuxième journée de l'atelier a démarré avec la lecture du rapport du jour précédent, lecture faite par ZO'ONA ZO'ONA Stéphane sous acclamation des participants. Le principal amendement porté sur ce rapport a été la nécessité de le résumer pour le rendre plus digeste et moins long. M Rodrigue NTIBA d'ASTRADHE et Félix NKEUYA de PAPEL se sont proposés respectivement comme rapporteur et "time keeper" de la deuxième journée. Par la suite, le consultant Statisticien économiste, en la personne de M Etienne ANAKEU, a été introduit par Mme Kamdem Angeline de FODER pour assurer la facilitateur de la journée qui s'ouvre par une session importante portant sur les méthodes de recherches sociales. En l'introduisant, Mme Angeline Kamdem a rappelé que la présence de ce dernier est d'une importance capitale pour le succès et l'atteinte des objectifs de cet atelier de formation. Elle a souligné qu'il s'agit de l'expert qui se chargera d'expliquer la méthodologie de conduite des enquêtes (FGD) et l'utilisation du logiciel pour la transcription, le traitement, la présentation graphique des données collectées, afin d'offrir aux différents décideurs, toute possibilité de prise de décision en matière de gestion des revenus et de respect des obligations sociales par les entreprises.

3.2.1- Les méthodes de recherches sociales

3.2.2.1- Méthodologie de conduite d'un groupe de discussion , Collecte de données pour le suivi/Reporting sur la gouvernance forestière.

Dans cette partie animée essentiellement par le consultant statisticien, M ANAKEU Etienne, il a été question de faire connaître aux participants ce qu'est une monographie. En la définissant, il a souligné que c'est l'étude du milieu dans lequel l'on est appelé à travailler. Cette étude devrait permettre d'avoir une meilleure connaissance du milieu et une plus grande compréhension du fonctionnement des institutions qui s'y trouvent. Elle doit par ailleurs offrir l'occasion d'appréhender les ressources et les priorités de ce milieu afin de mettre à la disposition des décideurs un document de référence qui traduit son identité. A cet effet, les actions à mener tiennent compte des objectifs spécifiques prévus et des résultats attendus qui en découlent. Les principaux outils à utiliser devraient intégrer les guides d'entretien, les questionnaires d'enquête, l'observation directe et participante et la recherche documentaire.

A la suite de ces explications, le facilitateur a tenu à rappeler combien il était important d'avoir une bonne compréhension de ce qu'est une "communauté", sa localisation, ses caractéristiques et sa composition. Cette connaissance devrait aider à une meilleure détermination des actions à y mener et des stratégies à adopter pour les réaliser. C'est ainsi qu'il a permis aux participants de saisir la définition donnée au concept communauté par la FAO en 1984, comme étant *"une unité autonome d'activités sociales et économiques"*. Il a souligné que la notion de "communauté" évoquerait intuitivement un sentiment de proximité des personnes vivant sur un espace géographique commun, partageant des objectifs de vie communs, jouissant ensemble de la copropriété d'un certain type d'infrastructures communes, et contribuant à la constitution d'un patrimoine commun et la valorisation d'un capital social. Cette définition n'avait cependant pas fait l'unanimité des participants qui ont noté ses limites en suggérant de la compléter avec la définition proposée par *l'article 2 de l'arrêté conjoint N° 076 du 26 juin 2012*, qui prend en compte la riveraineté (intérieur et extérieur) par rapport à la forêt et les différents droits qui y sont associés. Les discussions ont par ailleurs permis de relever que, dans le cas d'une Vente de Coupe, seules les communautés les plus proches qui mènent quotidiennement leurs activités coutumières dans la zone retiendraient l'attention du projet.

A ce niveau, Mme BA'ANE Marie d'APIFED a noté la difficulté qu'il y a à saisir la définition du concept communauté au niveau local car dit-elle *"on ne sait pas exactement où se trouve la limite d'une communauté sur le terrain. On ne connaît pas où elle commence et où elle termine"*. Pour illustrer cet état de fait, elle a pris l'exemple des communautés qui, bien que ne vivant pas à proximité d'une forêt du fait d'un recasement ou des liens de parenté, y détiennent des droits d'usages et coutumiers.

Le facilitateur a en outre insisté sur la nécessité de procéder au choix des communautés à enquêter en utilisant une méthode d'échantillonnage basée sur la représentativité. A cet effet, il a suggéré que le projet LFR effectue **un Repertoring et une cartographie des communautés bénéficiaires du projet dans les différentes zones d'intervention**. Cette suggestion a donné lieu à beaucoup de discussions, principalement axées sur la *"mesure de délimitation d'une communauté"*. A ce sujet, la préoccupation de savoir si les communautés devaient être délimitées sur la base des chefferies a été soulevée tout en faisant remarquer que si c'est le cas, il serait difficile de délimiter les communautés dites autochtones, parce que ces dernières, dans la plupart de cas, ne disposent pas de chefferie traditionnelle.

En poursuivant son exposé sur la méthodologie de collecte des données, le consultant a mis en exergue la notion de *"métadonnées"* pour relever que ce sont *"les données collectées autour de la donnée principale"*. En d'autres termes, il s'agit de toutes les informations préalables qu'il est nécessaire d'avoir pour une meilleure connaissance de la cible (ex : avant de se rendre dans une communauté, que sait-on d'elle ?). Il est également question de rassembler toute la documentation possible provenant de toutes sources utiles pouvant servir à la compréhension globale de la situation. Par ailleurs, M Anakeu a souligné que la

collecte des données principales s'effectue à travers des entretiens de groupes communautaires ou Focus Group Discussion (FGD). Il a mentionné que les statistiques ne visent pas l'individu mais, l'administration, la communauté, les concessionnaires, les municipalités etc. Il est de ce fait important de déterminer la cible et l'objet de l'étude avant l'élaboration du questionnaire. Le questionnaire doit être considéré comme un guide dont l'équipe se sert pour avoir des informations. A cet effet, il ne doit pas être statique mais évoluer et servir à fournir des informations correspondant à la réalité locale.

La communication de M Anakeu a également fait savoir aux participants que l'équipe chargée de mener une enquête sur le terrain doit se constituer selon les cas en un animateur, un rapporteur, un accompagnateur/chauffeur/facilitateur. Dans ce cas, le rôle de chacun d'eux doit être bien défini afin de préserver l'indépendance de l'équipe par rapport aux points de vue des enquêtés. La question relative aux présents à apporter dans les communautés à enquêter a été abordée. Des discussions sur le sujet, il ressort qu'il est préférable d'éviter d'apporter des présents afin de garder l'intégrité de l'équipe vis à vis d'une communauté qui se sentirait redevable, et pourrait en conséquence avoir une propension à la livraison des informations falsifiées (informations incertaines ou fausses).

3.2.1.2- Transcription fidèle et efficace des données collectées

Cette phase technique a donné lieu à l'installation du logiciel de saisie de données CSPro 6.0 dans les ordinateurs des participants et à l'explication de son utilisation par le facilitateur Etienne ANAKEU. En le faisant, il a insisté sur les étapes importantes ci-dessous à observer pour la transcription des données collectées:

- Attribuer des numéros aux cibles à enquêter;
- Eviter de faire des erreurs lors de la transcription des données;
- Transcrire les données dans l'ordre du questionnaire, afin que le logiciel ne bloque la saisie ;
- Choisir à la fin de la saisie l'option proposée selon l'action que l'on veut entreprendre à savoir "continuer" ou "stopper" la transcription :

NB: L'option "**continuer**" s'utilise lorsque la transcription des données n'est pas terminée et que l'on souhaiterait procéder à la saisie des données de la cible suivante. Dans ce cas, le logiciel ouvre une deuxième page de saisie. L'option "**stopper**" s'effectue lorsqu'on veut arrêter la transcription sans l'interrompre. Dans ce cas, le logiciel va fermer la page et considérer la transcription achevée.

A l'issue de cette présentation, deux groupes de travail ont été constitués pour amender/enrichir les questionnaires à l'effet de les rendre plus flexibles et facile d'utilisation pour un suivi efficace de la gouvernance forestière.

La composition des groupes de travail s'est faite selon la tableau ci-après:

Tableau 2: Composition des groupes de travail sur la revue des questionnaires d'enquête

Groupe 1 : questionnaire indicateur 2.3	Groupe 2 : questionnaire indicateur 2.4
Henri MEVAH	Marie BA'ANE
Nadège ABOUMEYEM	Rodrigue NTIBA
Jean-Paul ONDOUA	Angeline KAMDEM
Brigitte ANZIOM	Stéphane ZO'ONA
Mermoz	Félix NKEUYA
Solange BELLA	Laurence WETE

Chaque groupe devait se pencher sur un questionnaire comptant une quarantaine de questions. Il s'agissait exactement de prendre chacune des questions pour l'analyser, la valider ou pas, la reformuler ou l'éliminer au besoin, pour au finish, faire des deux questionnaires des outils compréhensibles par tous ses utilisateurs. C'est sur cet exercice très passionnant et captivant que la deuxième journée de la formation s'est achevée avec un accord unanime de procéder le lendemain matin, à la restitution.

3.3- TROISIEME JOURNEE

La troisième journée a démarré par une lecture du rapport du jour précédent, faite par M Rodrigue NTIBA de ASTRADHE. Par la suite, l'on a procédé à la restitution des travaux de groupe effectués la veille sur les questionnaires relatifs au suivi des revenus, et au suivi du respect des obligations sociales des entreprises. Cette restitution a donné l'occasion à l'ensemble des participants à l'atelier de faire des observations, remarques et commentaires pertinents sur les deux types de questionnaires.

Les différents groupes ont relevé la nécessité d'avoir plusieurs options de réponses sur les différentes questions du questionnaire. Il s'est agi des options suivantes : "OUI", "plutôt OUI", "Plus ou moins", "Plutôt NON" et "NON". L'idée étant de faciliter la transcription des données lorsque la réponse des enquêtés à l'une des questions ne saurait être "Oui" ou "NON". Il ressort également que les équipes doivent s'organiser pour gérer les métadonnées en prenant notes des commentaires, analyses ou remarques des personnes enquêtées pour afin faciliter la compréhension des réponses obtenues.

Après cette phase théorique très intense, M Laurence W. a conduit les participants sur le terrain à Djoum et à Mintom pour une phase pratique visant l'expérimentation de la méthodologie et l'administration des questionnaires élaborés. L'objectif visé était de toucher du doigt les réalités du terrain en déroulant les deux types de questionnaire au sein des communautés locales riveraines des titres en exploitation, et préalablement ciblées et

informées de la visite. La facilitation de cette phase pratique a été rendue possible grâce à la directrice de APIFED qui s'est chargée d'informer les communautés de la descente des équipes sur le terrain. L'équipe est partie de Sangmelima à 13h45 et est arrivée à Djoum à 18h 30.

3.4-QUATRIEME ET CINQUIEME JOURNEE

Ces deux journées ont été totalement consacrées à la réalisation de la phase pratique sur le terrain. Les participants ont été constitués en 4 groupes. Le matériel de travail tels que les GPS, appareils photo numérique, crayons, gommes, bics, blocs notes et fiches d'enquête leur ont été remis. Deux véhicules avaient été mobilisés pour conduire les équipes sur le terrain.

Au total, 23 villages riverains de l'UFA 09006 (FANGA), des VC 091210, 0901212 et 09011210 ont été visités par les 4 équipes. Les questionnaires d'enquête ont été administrés à une moyenne de 25 personnes par village. Il s'agissait des villages ci-dessous:

- BI
- ZO'OTOU II
- ZOEBEFAM
- ZOULAMEYONG
- NKOLOMBOULA
- ESSENG
- ZE
- MINTOM I
- ALOP
- MELLEEN
- AKONETYE
- MINKO'O-MESSENG
- MEYOS III
- AVEBE
- NKAN
- AKONETYE
- MINTOM II
- ZOULABOT
- BINDOM
- KOUNGOULOU
- MEKOTTO
- MBOUMA
- MBOMELA

Les quatre équipes qui se sont déployées dans ces villages étaient réparties ainsi qu'il suit:

Tableau 3: Répartition des équipes et liste des villages visités au cours de la mission terrain.

<u>Equipe 1</u>	<u>Equipe 2</u>	<u>Equipe 3</u>	<u>Equipe 4</u>
Angeline, Nadège, Félix	Stéphane, Jean-Paul, Marie (Laurence) :	Rodrigue, Solange :	Henri, Brigitte :
Villages: <ul style="list-style-type: none"> - ZOULAMEYONG - NKOLOMBOULA - ZOULABOT - MEKOTTO - MELLEEN - ALOP 	Villages: <ul style="list-style-type: none"> - ZO'OTOU 2 - ESSENG - ZO'OTOU 1 - MEYOS III - NKAN 	Villages: <ul style="list-style-type: none"> - ZOEBEFAM - MINTOM II - BINDOM - MINKO'O-MESSENG - AVEBE 	Villages: <ul style="list-style-type: none"> - BI - ZE - MINTOM I - KOUNGOULOU - MBOUMA - MBOMELA - AKONETYE

Avant d'entrer dans les villages, Mme Angeline K. facilitatrice FODER et Mme Marie BA'ANE d'APIFED ont fait une escale à la sous-préfecture de Mintom afin d'informer l'autorité administrative locale de leur présence et des activités à conduire dans son territoire.

3.4.1-Synthèse compte rendu de mission de terrain, équipe1

L'équipe, sous la conduite de Mme Kamdem Angeline de FODER s'est rendue dans le village ZOULAMEYONG. La communauté étant préalablement informée de son arrivée, s'est regroupée dans la maison du chef. Après une brève présentation de l'équipe et de l'objectif de la présence, L'équipe d'enquête a déroulé le FGD. Il ressort globalement de cette discussion que la communauté ne connaît pas qu'elle est riveraine d'une unité forestière d'aménagement alors que l'exploitation forestière y est faite par l'entreprise FANGA. Un comité riverain y existe avec une bonne représentativité des villages et des couches sociales. Les fonds issus de cette exploitation sont presque gérés de manière opaque par les instances de gestion financières de la commune de Mintom. Le conseiller municipal déclare que le village n'a jamais rien reçu de la mairie comme fruit de l'exploitation forestière.

Une heure après, l'équipe s'est dirigée dans le village NKOLOMBOULA et y a été retenue par la pertinence des échanges qui se sont effectués avec la communauté. Le troisième village enquêté a été le village Zoulabot dans lequel la communauté s'est regroupée aussi vite à l'appel du chef de village pour discuter et être entendue sur les questions relatives à la gestion des revenus et au respect des obligations sociales des entreprises. Quant au village Mekotto, c'est dans l'obscurité que s'est déroulé l'entretien devant le foyer communautaire isolé en présence de la présidente du comité riverain de gestion de la RFA.

Le 27 Juin, l'équipe s'est rendue dans le village MELLEN. La population n'étant plus informée de l'arrivée ce jour de l'équipe s'est tout de même, regroupée dans la maison du chef. ce dernier n'a pas assisté à l'entretien parce que dit-il "*c'est depuis hier qu'il attendait la mission*". Dans ce village, se déroule l'exploitation par la société FANGA (CUF), et SCTB (FOKOU). Le village ALOP a été le dernier à être enquêté. En définitive cette mission s'est réalisée dans 6 communautés, avec une représentativité des communautés d'une moyenne de 20 personnes par village et par groupe de discussion. Le compte rendu de la mission de ce groupe se trouve en annexe 3 du présent rapport.

3.4.2-Synthèse compte rendu mission de terrain équipe 2

La descente de l'équipe 2 n'a été fructueuse que dans les villages de ZO'OTOU 2, ESSENG et ZO'OTOU 1, du fait de la démobilisation des autres communautés en raison du décalage dans la planification. Le constat fait sur le terrain révèle que ces villages ne vivent pas des retombées de l'exploitation forestière, les populations ignorent tout de la gestion de la part des revenus de l'exploitation forestière qui leur revient. Néanmoins, un renforcement de capacité sur la gestion des revenus forestière, l'exploitation forestière légale et les stratégies

de reconnaissance d'une exploitation légale a été réalisé dans le village ZO'OTOU2. A ESSENG, le même constat a été fait, le même processus de renforcement de capacité sur la gestion des revenus et l'exploitation forestière illégale est partagé afin de préparer la communauté à faire face aux pratiques de gestion des revenus forestière et à la lutte contre l'exploitation forestière illégale.

Le 27 juin, Laurence W. ayant rejoint l'équipe a mené l'enquête sous forme d'entretien semi-structuré dans le village MEYOS III. Il ressort des entretiens avec les membres de la communauté présents que trois (03) titres sont en activité dans la localité à savoir: les UFA attribuées à Fanga et LOREMA et respectivement exploitées par CUF et SFID et la Vente de coupe N° 0901210 attribuée à la société SIBOIS. Toutefois, seule la Vente de Coupe est en activité à MEYOS III. C'est donc sur le respect des engagements de cette société, consignés dans le procès verbal de la réunion d'information préalable que la première partie de l'entretien s'est déroulé. En outre, l'entreprise SIBOIS n'a pas respecté ses engagements 11 mois après le démarrage de l'exploitation forestière. En effet, sur l'ensemble des engagements pris, l'exploitant n'a remis qu'un jeu de 12 maillots de football à la communauté qui lasse d'attendre le respect des engagements a saisi verbalement l'autorité administrative, en l'occurrence le Sous-préfet, qui a demandé de sommer l'exploitant de réaliser ses engagements dans un délai de deux semaines prenant fin justement le 26 juin 2015. Les populations dénoncent également les multiples dommages causées par l'exploitation forestière de SIBOIS ne sont pas réparées (destruction des cultures, ...)

S'agissant du respect des obligations sociales des entreprises en général, il ressort de l'application du questionnaire une faible consultation et participation de la communauté dans l'élaboration des plans d'aménagement des UFA. En effet, les populations ne disposent ni d'une copie ni d'un résumé des études socio-économique et des plan d'aménagement des entreprises en activité.

3.4.3-Synthèse compte rendu mission de terrain équipe 3

Sur le terrain, l'équipe s'est constituée en un animateur (Solange BELLA) et un rapporteur (Rodrigue NTIBA) pour les villages ZOEBEFAM, MINTOM II, BINDOM, AVEBE et l'inverse pour le village MINKO'O-MESSENG. L'équipe est arrivée à Mintom aux alentours de 12 heures. Après des précisions sur les modalités pratiques données par l'animatrice Angeline K de FODER, la mission s'est déployée dans le premier village ZOEBEFAM dans lequel une communauté nombreuse et très chaleureuse l'attendait. L'enquête s'est déroulée dans une ambiance détendue avec un focus group composé aussi bien de personnes âgées, de jeunes que de femmes. Le seul regret a été de n'avoir aucun membre des communautés autochtones voisines présent. Les informations collectées dans le village ont permis à l'équipe de se rendre compte que l'entreprise exploitante n'était pas encore en activité dans la localité, toutefois, il existait un CR.

L'enquête terminée dans village, l'équipe a été déposée dans le village MINTOM II à 15h30, dans lequel elle a pu collecter des informations à peu près similaires à celles du village précédent.

C'est aux environs de 17 heures que l'équipe fait sa descente dans le village Bindom alors que la communauté qui avait été mobilisée par le chef ne l'attendait plus vraiment parce le rendez-vous était dépassée de plusieurs heures. Toutefois, le chef s'est dévoué à rassembler les quelques membres encore présents afin que l'entretien puissent avoir lieu. Le sentiment qui se dégage de cette communauté est celui de l'abandon total, les populations considèrent qu'elles sont phagocytées par les autres communautés qui disposent en leur sein d'élites très puissantes qui accaparent tous les projets au profit de leur seule communauté. Les membres présents à l'entretien disent n'avoir jamais bénéficiés d'aucun projet et ignorent tout de la gestion des revenus de l'exploitation forestière malgré les multiples plaintes verbales et écrites adressées à l'autorité administrative.

Le 27 Juin, l'équipe dès son arrivée dans le village AVEBE, a été marquée par une échauffourée entre quelques habitants du village, leur chef et l'exploitant de la vente de coupe en activité. L'entreprise SIBOIS, après plusieurs mois d'activités n'a pas réalisé les engagements pris notamment ceux d'effectuer un terrassement pour un terrain de football. Elle s'est juste contentée de remettre un jeu de maillots qui lui a été restitué, du fait du mécontentement des membres de la communauté. C'est dans cette atmosphère de tension que l'équipe a dû démarrer l'entretien en appelant toutefois les uns et les autres au calme. L'équipe a pu noter ce sentiment de déception et même de colère très présent dans la communauté qui se sent abusée aussi bien par les entreprises exploitantes que par l'Etat qui d'après eux ne fait rien pour encadrer et suivre l'exploitation forestière et la gestion des revenus qui en découlent.

L'équipe s'est ensuite rendue dans le village MINKO'O-MESSENG dans lequel elle a achevée la phase de collecte d'informations. Ce village partage le même sentiment de désolation. Pour le chef, les communautés sont les grandes perdantes de l'exploitation forestière et même des ressources et richesses du pays. Elles ne profitent de rien et pire encore sont muselées, même ce que l'Etat a légalement prévu pour elles, ne leur parvient pas et lorsque c'est le cas, c'est insuffisant pour réaliser des projets consistants pouvant aider les communautés. Il ajoute que lorsque la forêt aura disparu les populations seront encore plus misérables.

3.4.5- Synthèse compte rendu mission de terrain équipe 4

C'est dans le village BI que l'équipe démarre la descente sur le terrain. Ce village est concerné par l'UFA No 09006 mais ne fait pas partie du Bloc 4 de la société FANGA qui est actuellement en exploitation. La communauté déclare avoir entendu parler de cette société mais n'a pas été informée de la tenue de réunion d'information. Elle connaît la présence des étudiants de Mbalmayo qui sont entrain d'ouvrir les layons pour le compte de

l'administration. Les membres du comité riverain et de l'entité juridique de gestion de la Forêt Communautaire sont impliqués dans les dits travaux, dont elles ignorent cependant la finalité. En ce qui concerne les autres revenus, ils les ont eu il ya environ 5 ans. pour ce qui est de la redevance faunique, les villageois ont entendu parler de 3 millions venant de la société FANGA et remis par le Maire au Sous Préfet.

Comme le village BI, le village ZE n'a pas encore connu d'exploitation forestière, la communauté se souvient qu'il ya environ 10 ans, elle a reçu la redevance forestière pour la construction d'une salle de classe et l'électrification qui ne fonctionne plus.

A MINTOM I, la communauté a pu identifier ses besoins transmis à la mairie sous formes de projets dans le cadre du Plan Communal de Développement : adduction d'eau, etc.

Dans le village KOUNGOULOU, il existe bien un CPF qui n'est jamais pas impliqué dans tout ce qui passe dans l'exploitation forestière. De plus, les recrutements de jeunes de la localité passent seulement chez le chef de village. La communauté dit, être informée d'un montant de 3 millions qui aurait été donné aux autres villages selon les engagements pris par l'exploitant. Elle se pose par ailleurs la question de savoir si les leurs seront reversés car l'exploitation passe déjà derrière leur maisons. A MBOUMA, Le Sous- Préfet et le Maire ont organisé une tournée pour dire aux communautés que les comités riverains n'existent plus et que la RFA sera désormais gérée par l'administration. S'agissant des 1500 FCFA/ m³ de la Vente de Coupe, cet argent est aujourd'hui reversé à la mairie. Les limites de l'UFA passent à moins de 3km du village. Les coupes de bois ne se font pas en respectant le diamètre minimal d'exploitabilité et les marécages. Les propriétaires des champs endommagés n'ont pas été jusque là dédommages. La société SFID a respecté ses engagements, par contre la CUF n'a encore rien fait.

Dans le village MBOMELA, l'équipe a relevé la difficile harmonisation des projets du fait des mécontentes avec les jeunes qui ont longtemps demandé le terrassement des stades de football. Les 1500/m³ négociés par les communautés sont reversés à la commune et non à la communauté. A AKONETYE, village dans lequel l'équipe a achevé sa mission, l'on a noté qu'il est entouré d'UFA et de ventes de coupe et que les communautés ne sont pas impliqués dans la gestion des revenus issus de l'exploitation de ces titres.

La mission des équipes sur le terrain s'est achevée aux alentours de midi, le 27 juin. Après le déjeuner, les participants ont pris la route pour retourner à Sangmelima afin de finaliser l'atelier de formation par la transcription et le traitement des données collectées dans le logiciel approprié.

3.5-SIXIEME JOURNEE

Cette journée considérée comme une journée de repos pour les participants, a toutefois été marquée par la rédaction du compte rendu de mission de terrain par chacune des équipes.

3.6- SEPTIEME JOURNEE

Débutée à 8h45, la septième et dernière journée de la formation a, sous l'animation de Mme Laurence SOH, démarré par la restitution des travaux de terrain. Il a ainsi été demandé à chaque groupe de présenter le déroulement de la mission de terrain, les difficultés rencontrées ainsi que les leçons apprises. De manière globale, il est ressorti ce qui suit:

- L'agenda de la descente de terrain a été très ambitieux;
- Les questionnaires étaient assez longs et difficiles à parcourir en entier;
- Les descentes dans les communautés nécessitent une préparation minutieuse (recherche d'informations préalable à la descente);
- Les équipes doivent maîtriser les techniques d'animation des FGD;
- Prendre en compte le genre et la composition sociologique de la communauté lors du FGD;
- Reformuler les questions par rapport au contexte local.

Ensuite, il était question pour le consultant, M Etienne ANAKEU, de revenir pour expliquer la phase pratique de l'utilisation du logiciel CPro 6.0. De manière spécifique, il devait montrer aux participants comment faire la transcription des données collectées sur le terrain et comment porter ces données dans le logiciel Excel pour faciliter leur analyse et leur interprétation. Cette phase tout à fait technique a soutenu l'attention des participants toute la journée durant. L'animateur a fait un rappel sur l'utilisation du logiciel CPro 6.0 et a expliqué les modalités de l'utilisation du logiciel Excel pour le traitement des données statistiques. C'est ainsi que chaque groupe y a travaillé et les données du groupe 1 composé de Angeline, Felix et Nadège ont été utilisées pour la suite de l'explication de l'utilisation du logiciel CPro 6.0 et du logiciel Excel pour le traitement des données.

Pour permettre un plus grande compréhension de l'outil, le consultant est revenu sur la définition du mot **statistique** pour souligner que *"c'est un ensemble de méthodes scientifiques visant à recueillir, organiser et présenter des données d'ensemble portant généralement sur un grand nombre d'individus, dans le but de décrire et non d'expliquer, en simplifiant ou en résumant et en synthétisant grâce à des données chiffrées"*. Dans cet ordre d'idées, il a relevé que, tandis qu'une **population** constitue *l'objet de l'étude*, un **Individu** par contre constitue un *élément de la population* (êtres humains, objets, évènements distincts mais comparables) qui est l'élément de base de l'analyse statistique. Par ailleurs, une **variable** est un phénomène ou un caractère étudié sur une population donnée, chaque individu d'une population pouvant être décrit selon une ou plusieurs variables.

3.6.1-Quelques explications techniques de l'utilisation du logiciel CPro 6.0

Le consultant a donné des leçons sur les modalités pratiques de l'utilisation du logiciel. C'est ainsi qu'il a mentionné qu'avant la transcription, il est important de choisir le dossier de saisie des données et de toujours démarrer le logiciel par l'application "Appl". Les participants ont été ainsi édifiés sur le mode opératoire de l'utilisation du logiciel CPro 6.0 dont la démarche est la suivante:

- Cliquer sur “démarrage”;
- Numérotation de chaque ordre séquentiel, ensuite appuyer sur “entrer”;
- Identifier l’individu (dans le cas d’espèce : l’arrondissement);
- Lorsque la saisie bloque du fait d’une erreur, appuyer “ctrl”, “alt” et “supprimer” et choisir la dernière option “gestionnaire des tâches” sélectionner le fichier qui pose problème et le supprimer ;
- Lorsque la saisie est terminée, aller de nouveau à “démarrage” et fermer sans rien transcrire ou appuyer su “echap”, ce qui permet de nettoyer tous les fichiers brouillons et de sauvegarder uniquement les fichiers utiles;
- Pour exporter les données, revenir au “set up CSPro 6.0” pour le réinstaller, choisir ensuite l’option “all components” et redémarrer.

3.6.2-Quelques explications techniques de l’utilisation d’Excel pour le traitement des données

Pour visualiser les données saisies et procéder à leur traitement, le consultant a indiqué aux participants la procédure suivante :

- Démarrer un fichier Excel, et exporter les données saisies en retrouvant les fichiers des données saisies;
- Choisir “tous les fichiers” ou “fichiers textes”;
- Choisir les types de données, aller à “suivant” et “ tabulation”, “suivant”;
- Sélectionner le format des données “standard” ou “texte” et “terminer”;

Lorsque les données s’affichent sur Excel, l’on peut facilement procéder à leur traitement.

A la fin, le consultant a proposé qu’il devait écrire un manuel d’utilisation du logiciel jusqu’au traitement des données sur Excel pour remettre via FODER à chaque participant à la formation.

Conclusion et leçons apprises

La formation des OSC au suivi des indicateurs d gouvernance identifiés dans le cadre du projet LFR s’est déroulée avec beaucoup de succès. Les objectifs planifiés ont été atteints, même si l’accent devrait encore être mis sur l’utilisation du logiciel CSpro6.0 et le logiciel Excel y associé, à l’effet de favoriser une plus grande maîtrise de l’outil par les participants à la formation. La disponibilité des participants et la qualité des interventions pendant le déroulement des sessions de formation démontrent à n’en pas douter de l’intérêt que les OSC ciblées accordent à la gouvernance forestière en général et au suivi des indicateurs relatifs à la gestion des revenus et au respect des obligations sociales des entreprises. On

note en outre, qu'une mission de collecte des données sur le terrain nécessite une bonne planification, la préparation des outils adaptés à la cible, l'information à l'avance des personnes (physiques ou morales) concernées par l'enquête, et beaucoup de tact pendant l'administration du questionnaire d'enquête. Le besoin d'une autre séance de capacitation des OSC à l'utilisation du logiciel pour la transcription, la présentation graphique et l'interprétation des données collectées est encore exprimé par les participants à l'atelier. Une évaluation finale de l'atelier au travers d'une fiche préparée à cet effet a permis à chacun des participants de s'exprimer sur la pertinence de la formation, l'atteinte des objectifs prévus, la satisfaction des attentes formulées au début de l'atelier, la qualité de la logistique et la qualité de l'animation/facilitation. De l'analyse des résultats de l'évaluation, il ressort que **(1)** la phase technique a été très intéressante mais très brève, au regard de la durée impartie pour apprendre et maîtriser tous les outils, **(2)** la logistique et la qualité d'accueil dans l'hôtel où s'est déroulée la formation étaient médiocres, **(3)** l'animation/facilitation de la formation était à la hauteur des attentes des participants **(4)** les objectifs en matière de compréhension et de maîtrise de l'outil informatique de traitement des données n'ont pas été complètement atteints et cette situation est attribuable au temps très limité consacré à la phase pratique de la formation. L'évaluation suggère par ailleurs que FODER multiplie les ateliers de formation des OSC locales en plaidoyer et que la formation soit reprogrammée pour compléter les vides laissés pendant cette première édition, notamment la maîtrise de l'utilisation du logiciel CSpro 6.0 de transcription et traitement des données.

Annexe 1 : Termes de référence de l'atelier



TERMES DE REFERENCE

Atelier de formation des organisations de la société civile au suivi des indicateurs de gouvernance forestière identifiés dans le cadre du projet LFR

23-30 Juin 2015

Sangmélina, Hôtel l'Afamba

Forêts et Développement Rural (FODER)

Tel : 00 237 242 00 52 48, E-mail : foder_org@yahoo.fr

B.P. 11317 Yaoundé – Cameroun

Ce projet est mis en œuvre avec l'appui financier de l'Union Européenne. Le contenu des présents TDR relève de la seule responsabilité de FODER, et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'avis de l'Union européenne.

Contexte et justification

FODER met en œuvre projet "**Contrer la déforestation à travers le lien entre FLEGT et REDD+**" (**Projet LFR**) avec le soutien financier de l'Union Européenne. Ce projet entend contribuer à la réduction de la déforestation à travers la coordination des politiques nationales liées aux processus FLEGT et REDD+ ainsi que le développement et la mise en œuvre d'un système de suivi des indicateurs de gouvernance forestière.

D'une durée de trois ans et mis en œuvre au Cameroun dans les régions du Sud et de l'Est, la première année du projet a été consacrée à l'élaboration et au test de la méthodologie de suivi des indicateurs de gouvernance identifiés. En effet, deux piliers de gouvernance, à savoir la participation et le partage des bénéfices, pour lesquels huit (08) indicateurs ont été identifiés et un cadre de suivi desdits indicateurs, a été développé. Toutefois, les différents test et échanges avec les différents acteurs du secteur forestier ont conduit à la priorisation de trois(03) indicateurs dont le suivi permettra de renseigner la gouvernance forestière en lien avec FLEGT et REDD+. Il s'agit des indicateurs "Accès des communautés et acteurs locaux aux informations sur REDD+" (Indicateur 1.1), "gestion des revenus destinées aux communautés par les municipalités (Indicateurs 2.3) et respect des obligations sociales par les entreprises forestières (Indicateur 2.4).

Le suivi de ces indicateurs nécessite des capacités notamment techniques et opérationnelles en matière de collecte des données et spécifiquement de réalisation des études ou recherches sociales. C'est dans cette optique que le présent atelier est organisé afin de fournir au personnel de FODER ainsi qu'aux acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet LFR notamment le suivi des indicateurs de gouvernance les aptitudes et outils nécessaires pour la réalisation de cette activités.

Prévu sur trois (03) jours, l'atelier permettra de renforcer les capacités des cibles sur le cadre de suivi des indicateurs de gouvernance et les méthodes de recherches sociales notamment les enquêtes et observations directes.

1. Objectifs de l'atelier

L'atelier a pour objectif général d'outiller les cibles pour le suivi des indicateurs de gouvernance forestières dans la zone d'intervention du projet.

De manière spécifique, à la fin de la formation, les participants seront capables de:

1. Décrire les objectifs et la méthodologie de suivi des indicateurs retenus dans le projet LFR ;
2. Planifier une étude et utiliser les outils de collecte des données ainsi que les méthodes d'enquête sociale de manière à produire des résultats objectifs et fiables ;

3. Analyser de manière critique les données collectées et mettre en place une stratégie d'influence des acteurs et des pratiques sur la base des résultats de recherche obtenus ;

2. Résultats attendus :

Les résultats escomptés à la fin de cet atelier sont les suivants:

- 1) Les Capacités d'au moins 09 membres des OSC impliquées dans le projet LFR sont renforcées ;
- 2) Les Participants connaissent les outils de collecte et d'analyse des données et sont capables de les utiliser ;
- 3) Les outils de collecte des données sont adaptés aux indicateurs ainsi qu'au contexte local et un plan de plaidoyer est défini par chaque OSC impliquée dans le suivi des indicateurs.

3. Approche méthodologique

L'atelier se déroulera suivant une approche interactive et sera ponctué par des exposés, des discussions plénières, le brainstorming, le partage d'expériences et les travaux en groupe sur des cas pratiques. A cet effet, une descente de collecte des données sur le terrain est prévue.

4. Lieu, Date et Durée

L'atelier se subdivisera en deux phases à savoir une session d'acquisition des compétence en salle et une session d'immersion avec descente sur le terrain. Il se déroulera sur huit (08) jours du 23 au 30 juin 2015 dans le Département du Dja et Lobo. Les 23, 24 et 29 juin seront consacrés à la phase théorique qui se déroulera à l'hôtel, ... de Sangmélina. La phase pratique aura lieu les 25, 26 et 27 juin et consistera en une descente sur le terrain dans les localités riveraines des titres d'exploitation forestière de l'Arrondissement de Djoum.

5. Participants

L'atelier réunira les représentants de PAPEL, d'ASTRADHE, de FODER, des médias locaux et des enquêteurs locaux. Il sera conjointement facilité par FODER et des Consultants externes.

6. Financement de la réunion

La réunion est entièrement prise en charge par FODER dans le cadre du projet "Contre la déforestation à travers le lien entre FLEGT et REDD+" (LFR). FODER prendra à cet effet en charge le déplacement et l'hébergement des participants et assurera la logistique de l'atelier (accueil, restauration et matériel de travail).

7. Moyens nécessaires

Rapport atelier de formations des OSC locales au suivi des indicateurs de gouvernance du projet LFR
| 2330062015 | Sangmélina et Djoum | Page 23 sur 54

- Un vidéo projecteur ;
- Deux ordinateurs (pour les exposés et le secrétariat) ;
- Un tableau flip-chart et des marqueurs de couleurs différentes ;
- Une salle de réunion d'une capacité d'accueil d'au moins 30 places assises ;
- des kits de participant contenant stylos, blocs-notes, TDR, copies du cadre de suivi et des méthodologies de suivi disponibles ;
- Un appareil photo;
- Un service de restauration ;
- Chaque participant devra par ailleurs se munir d'un ordinateur disposant d'un logiciel Excel pour les cas pratiques sur le l'analyse et le traitement des données.
- Deux véhicules 4x4 pour les descentes de terrain

NB: Les participants devront se munir chacun de son ordinateur portable et d'un appareil photo numérique pour les sessions pratiques

8. Agenda indicatif de l'atelier

Heure	Activités	Intervenant(s)
Jour 1 : 23.06.2015		
08 :00-8 :30	Arrivée et inscription des participants	
08 :30-09 :00	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Introduction de l'atelier (présentation du contexte, des objectifs et résultats attendus) ➤ Présentations individuelles et des attentes de participants ➤ Définition des règles de l'atelier et désignation des rapporteurs et d'un time keeper 	FODER et Participants
09 :00-09 :30	Pause-café et photo de famille	Hôtel
Session 1 : Cadre de suivi des indicateurs de gouvernance (2h)		
09 :30-11 :00	<p>Module 1 : Genèse, justification et portée des indicateurs de gouvernance retenus</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Contexte et justification du choix des thèmes et indicateurs ➤ Les indicateurs retenus pour le suivi <ul style="list-style-type: none"> • Indicateur 1.1 • Indicateur 2.3 • Indicateur 2.4 ➤ Questions réponses 	Laurence WETE SOH, FODER

11 :00-12 :00	Suite module 1 <ul style="list-style-type: none"> ➤ La stratégie de plaidoyer développée ➤ Questions réponses 	Laurence, Rodrigue (FODER)
12 :00-13 :00	Cas pratique: développement d'un plan de plaidoyer adapté au contexte local (Travaux en groupe)	Participants
13:00 -14:00	Pause déjeuner	Hôtel
14:00-15 :15	Restitution travaux en groupe, discussion et amendement	Participants
15:15-16 :15	Module 2: Méthodologies de suivi des indicateurs <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les méthodes de collecte d'information retenues ➤ La méthodologie de suivi du respect des obligations sociales par les entreprises forestières et de la gestion des revenus destinés aux communautés 	Participants
16 :15-17 :00	Discussion et enrichissement	Participants
17:00-	Résumé et clôture de la première journée	FODER
Jour 2 : 24.06.2015		
08.30-09.00	Restitution travaux jour 1	Rapporteur
09 :00-09 :30	Pause-café	Hôtel
Session 2: Les outils de collecte des données		
09 :30-10 :30	Module 3: Les guides d'entretien et questionnaires d'enquête (suite) <ul style="list-style-type: none"> ➤ Guide d'entretien et questionnaires d'enquête pour le suivi du de la gestion des revenus destinés aux communautés 	FODER et Consultant
10 :30-11 :00	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Discussion et enrichissement 	Participants
11.30-13.30	Module 3: Les guides d'entretien et questionnaires d'enquête (suite) <ul style="list-style-type: none"> ➤ Guide d'entretien et questionnaires d'enquête pour le suivi du respect des obligations sociales par les entreprises forestières ➤ Discussion et enrichissement 	FODER et Consultant Participants
13.30-14.30	Pause déjeuner	Hôtel

14.30-17.00	<p>Module 4: La transcription des données</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Astuces pour réaliser un bon groupe de discussion et une bonne interview ; ➤ Transcrire fidèlement et efficacement les données collectées ; ➤ Cas pratique: Constitution des groupes et simulation des enquêtes 	Consultant, FODER
17.00	Fin de la seconde journée	
Jour 3 : 25.06.2015		
08.30-09.00	Restitution des travaux en groupe du jour 2	Rapporteur (2)
09 :00-09 :30	Pause-café	Hôtel
Session 3: Collecte des données sur le terrain		
09 :30-11 :00	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Précisions pratique sur la descente de terrain (Composition des équipes, communautés et acteurs à interviewer, etc.) ➤ Départ pour le terrain⁶ (voyage Sangmélina-Djoug) 	Participants et FODER
16 :00	Arrivée et installation	
Jour 4 : 26.06.2015		
08.00-08.30	Petit déjeuner	
08 :30-16 :00	<p>Module 5: application des questionnaires et observations directes</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Descente dans les communautés ➤ visites aux autorités locales ➤ Entretiens avec les responsables d'entreprises forestières ➤ transcription des données 	Participants et FODER
Jour 5 : 27.06.2015		
08.00-08.30	Petit déjeuner	
08 :30-16 :00	<p>Module 5: application des questionnaires, observations directes (suite)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Descente dans les communautés de l'axe Djoug Sangmélina ➤ Voyage retour à Sangmélina 	Participants et FODER

⁶ L'hôtel préparera des plats à emporter (pause déjeuner) par les participants.

Jour 6 : 28.06.2015: Pause		
Jour 7 : 29.06.2015		
Session 4: Analyse, traitement des données de terrain et restitution		
08.30-09.00	Synthèse descentes sur le terrain (leçons apprises et difficultés rencontrées)	
09 :00-09 :30	Pause-café	Hôtel
09 :30-10:00	Petit déjeuner	
10 :00-13 :30	<p>Module 6: Analyse, traitement et présentation des données</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Formation pratique sur l'analyse statistique des données collectées avec les logiciels de traitement des données (Excel) et la présentation des résultats sous forme de graphiques, ainsi que l'interprétation des graphiques ➤ Questions - réponses 	Consultant
13.30-14.30	Pause déjeuner	Hôtel
14:30-16:00	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Cas pratique: Travaux en groupes sur l'analyse, le traitement des données collectées par les participants et la présentation des résultats d'études 	Consultants et participants
16:00-16:30	Restitution et correction du cas pratique	Tous
16:30-17:00	Evaluation et clôture de l'atelier	Participants, FODER

Annexe 2 : Résultat des travaux de groupe sur l'adaptation de la stratégie de plaidoyer au contexte local

Groupe 1

Indicateurs	Produits	Actions/Acteurs cibles	Réactions
2.3. Gestion de revenus destinés aux communautés par les municipalités	<ul style="list-style-type: none"> Rapport de suivi de la gestion desdits revenus Note de position des représentants des communautés villageoises riveraines 	<ul style="list-style-type: none"> Organisation des réunions d'information et de restitution aux membres des CVR ; Large diffusion des résultats actuels de la gestion des revenus des communautés par les municipalités ; Renforcement des capacités des représentants de CVR pour leur intervention lors du forum ; Organisation du forum local (représentants CVR, chefs traditionnels, administration locale, CTD, élites). 	Les communautés et OSC locales participent au suivi de la gestion des revenus forestiers destinés aux communautés riveraines et obligent les responsables à rendre compte
2.4. Respect des obligations sociales par les entreprises forestières	<ul style="list-style-type: none"> Rapport de suivi du respect des obligations sociales Lettre ouverte des communautés 	<ul style="list-style-type: none"> Organisation des réunions d'information et de restitution aux membres de CPF et chefs traditionnels ; Rencontre avec les représentants des entreprises forestières et des municipalités ; Large diffusion (affiches, tracts) auprès de l'administration forestière et autres acteurs locaux (autorités administratives élus locaux, etc.). 	Les communautés locales, l'administration forestière et les municipalités accordent une importance au respect des obligations sociales par les entreprises forestières

Groupe 2

TRAVAUX GROUPE DJOUM-MINTOM

Indicateurs	Produits	Actions	Acteurs ciblés	Réactions
<p>2.3 :</p> <p>gestion des revenus destinés aux communautés par les municipalités</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport de suivi de la gestion des revenus - Guides simplifiés sur la gestion des revenus destinés aux communautés ; - Messages radiophoniques en langues locales et en français ; - Note de position sur la gestion des revenus destinés aux communautés 	<ul style="list-style-type: none"> - Réunions d'information - Organisation des ateliers d'information - Echanges avec divers acteurs dont les entreprises concernées elles-mêmes - Renforcement des capacités des communautés ; - Production, distribution et accrochage des affiches 	<ul style="list-style-type: none"> - Délégué Départemental MINFOF, - Entreprises concernées ; - Autorités administratives et traditionnelles ; - CPF, CR, CC ; - Conseils municipal ; - Elites - Leaders communautaires ; - Radio communautaires - ONG locales 	<ul style="list-style-type: none"> - Les gestionnaires des revenus destinés aux communautés (Commune, CR, CC, CPF, etc.) mettent toutes les informations liées à la gestion à leur disposition - Prise des mesures de sanction des mauvais gestionnaires des revenus destinés aux communautés au niveau local ; - Obligation aux responsables de rendre compte
<p>2.4 :</p> <p>respecte des obligations sociales par les entreprises forestières</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport de la mission de suivi - Messages radiophoniques - Note de position 	<ul style="list-style-type: none"> - Collecte et analyse des données ; - Atelier pluri-acteurs de présentation des résultats ; - Large diffusion des rapports par les radios communautaires locales 	<ul style="list-style-type: none"> - DDFOF ; - Entreprises concernées ; - Autorités administratives et traditionnelles, Municipalités ; - Elites ; - ONG locales, Elites - Elus locaux (Député, Sénateur, Conseillers municipaux) 	<ul style="list-style-type: none"> - Consultations préalable et sans influence quelconque des populations avant la finalisation des cahiers de charges et autres plans de gestion environnemental et social : Les obligations formulées / intégrées dans les cahiers de charges des entreprises reflètent les besoins fondés/réellement exprimés par les communautés - Les entreprises s'acquittent entièrement de leurs obligations vis-à-vis des communautés ;

Groupe 3**INDICATEUR 2.3**

PRODUITS

- ✘ Guides simplifiés et traduits en langue locale;
- ✘ Enregistrement audio (CD);
- ✘ Lettres d'information;
- ✘ Notes de position;

ACTIONS	DETAILS	REACTIONS	DETAILS
Large diffusion	radio com; affiches; églises	Gestion responsable et transparente des revenus	Comités riverains, Comité communal, CPF, FCT.
Voix des communautés	Réunion d'information, renforcement des capacités des leaders,		
Influences ciblées	<ol style="list-style-type: none"> 1. Partage des cas pertinents et les propositions d'amélioration aux autorités locales (MINATD, MINFOF, MAIRIE) aux OSC et aux concessionnaires. 2. Contrôle par le chef de 	<ul style="list-style-type: none"> _ Suivi participatif de la gestion des revenus partagés _ obligation faite aux responsables de rendre compte 	Communautés (Baka et bantous) et OSC locales

	poste forestier et de chasse, les CPF, les communautés elles-mêmes, et les comités riverains,		
Réunion de restitution	_ Harmoniser et enrichir les données _ présentation et adoption des résultats		

INDICATEUR 2.4

PRODUITS

- ✘ Rapport de mission de suivi du respect des obligations sociales des entreprises;
- ✘ Notes de position pour le contrôle des aspects sociaux par les administrations compétentes;
- ✘ Guide traduit en langue locales
- ✘ Affiches;
- ✘ Enregistrement audio (CD) en langues locales.

ACTIONS	ACTEURS	REACTIONS	DETAILS
Large diffusion	_ les radios communautaires		
Voix des communautés	_ Réunion d'information, renforcement des capacités des leaders, des communautés et des travailleurs des entreprises forestières (les locaux). _ Rencontre d'échange d'expériences (entres différentes communautés tant de même concession et de concessions différentes). NB: il s'agit des communautés locales et autochtones	Respect des obligations sociales par les entreprises	_ cahiers de charges; _ droits des travailleurs; _ Les NIF
Influences ciblées	_ réunions entres les acteurs locaux impliqués dans l'exploitation forestière (MINATD, MINFOF, CONCESSIONNAIRES, CPF, COMITE RIVERAIN, COMITE COMINAL, CNJ, TRAVAILLEURS LOCAUX ET LES OSC LOCALES.		

Annexe 3: Compte rendu mission terrain, groupe 1

RAPPORT DE L'EXERCICE PRATIQUE DE LA FORMATION DES OSCs AU SUIVI DES INDICATEURS DE LA GOUVERNANCE FORESTIERE DANS LE CADRE DU PROJET LFR

Introduction

Le respect des obligations sociales par les entreprises vis-à-vis des communautés reste une évidence dans le secteur forestier. Celles-ci constituent un moyen important d'amélioration des conditions de vie des communautés villageoises, est aussi l'une des obligations sociales que la loi forestière et l'arrêté 076 met à la charge des entreprises forestières. A l'observation, on remarque que les communautés locales riveraines des zones exploitées ou en exploitation ne se développent pas. Ce qui a attiré une attention particulière de l'organisation Forêts et Développement Rural FODER qui à travers le projet "contrer la déforestation à travers le lien entre FLEGT et REDD+", essaie de mettre en place un cadre de suivi du respect des obligations sociales des entreprises et de la gestion des revenus forestiers destinés aux communautés.

Pour se faire, une formation des organisations de la société civile sur le suivi des indicateurs de la gouvernance forestière a été organisée du 23 au 30 juin 2015 à Sangmélina. Suite à la phase théorique, il était question de passer à l'acte en mettant en pratique les enseignements de la phase théorique. En date du 25 du même mois, certaines OSC ciblées se sont déployées en quatre équipes dans les arrondissements de Djoum et de Mintom pour échanger avec les communautés locales riveraines des zones d'exploitation afin d'administrer le questionnaire relatif au suivi du respect des obligations sociales par les entreprises forestières et de la gestion des revenus destinés aux communautés par les municipalités.

Le présent rapport présente les activités menées par l'équipe 1 constituée de Felix de PAPEL Cameroun ; Angeline de FODER et Nadège de APED Cameroun dans les villages Zoulameyong ; Nkolomboula ; Zoulabot ; Mekotto ; Mellen et Alop.

1-Objectif de la mission

Cette mission avait pour objectif principal de se familiariser avec les outils de collecte des données, identifier le degré d'implication des communautés dans l'exploitation qui se déroule dans la forêt dont elles sont riveraines.

2-Méthodologie

Après la préparation du matériel de travail et la répartition des tâches au sein des membres de l'équipe, la méthodologie de cette collecte des données a consisté en des entretiens en groupes de discussions au sein de chaque village en exploitation, suivant un jeu de question réponses d'un questionnaire préalablement établi. Chaque équipe devait collecter les données dans cinq communautés au moins.

3-Moyen utilisés

Les outils ci dessous ont permis à la réalisation de cette mission.

- Deux véhicules 4X4 pour la descente
- Deux questionnaires portant respectivement sur le suivi des obligations sociales des entreprises forestières et sur le suivi de gestion des revenus destinés aux communautés par les municipalités
- Des bics, crayons, taille crayon, GPS, bloc note, appareil photo numérique.

4- Déroulement et itinéraire de la mission

Basé sur un listing des villages à enquêter, chaque équipe devait collecter les données dans cinq communautés. le vendredi 26/06/2015 après la rencontre avec l'autorité administrative locale de Mintom, l'équipe 1 est allée à Zoulameyong. La communauté étant informée de son arrivée, s'est vite regroupée dans la maison du chef. Après une brève présentation de l'équipe et de l'objectif de la présence, le questionnaire a été déroulé de manière intelligente. Des la discussion, il ressort que la communauté ne connaît pas qu'elle est riveraine d'une unité forestière d'aménagement or, celle-ci est en exploitation par l'entreprise FANGA. Un comité riverain est crée avec une bonne représentativité des villages et des couches sociales. Les fonds issus de cette exploitation sont gérés de manière opaque par les instances de gestion financière de la commune de Mintom. Le conseiller municipal qui est du village aurait entendu parler d'une promesse non jamais réalisée d'une somme de à verser dans chaque village du canton.

Une heure après, l'équipe de mission s'est dirigée respectivement dans les village Nkolomboula, Mintom, Zoulabot, Mekotto pour administrer les deux types de questionnaire. Le même constat relevé dans le village précédent s'est fait tant au niveau de la gestion des revenus que sur le respect des obligations sociales des entreprises. A Mekotto, on souligne que la rencontre a eu lieu dans l'obscurité devant un foyer communautaire isolé en présence de la présidente du comité riverain. Cette première journée de mission terrain s'est achevée à vingt heures et l'équipe a pris la route retour à Djoum ville pour passer la nuit.

Le 27 Juin, la mission s'est rendu dans les village Mellen et Alop, où les membres de la communauté, ayant attendu en vain l'équipe de mission se sont découragés et se sont dispersés. Néanmoins, le chef de chacun des deux villages a tenu à rassembler quelques personnes du village pour participer à l'entretien. En définitive cette mission s'est réalisée

dans 6 communautés, avec une représentativité des communautés d'environ 25 personnes par village et par groupe de discussion.

5-Résultats obtenus: données et métadonnées

En plus des données brutes collectées et pour lesquelles les questions étaient faciles à répondre soit par oui, non, plutôt oui, plutôt non, plus ou moins, (voir fiches de collecte des données du groupe1 pour chacun des 6 villages) les autres données collectées encore appelées "métadonnées" sont synthétisées dans le tableau ci-après.

Numéro de la question	Commentaires ou métadonnées
A-Fiche suivi des revenus village Mellen	
1	<p>Les populations ont trouvé mieux de faire appel à l'exploitant SFID afin d'exploiter la bande agro forestière qui se trouve derrière les maisons</p> <p>Depuis novembre 2014, SCTB exploite une vente de coupe. La société FANGAN y est également et a signé un contrat avec CUF pour exploiter dans le village</p>
2	C'est depuis 2001 que FANGA et LOREMA travaillent dans cette zone et nous ne savons pas comment les revenus sont gérés par la mairie
5	Le comité riverain est constitué de 17 villages qui forment le canton
13	Le comité riverain ne fonctionne plus car ils n'ont pas de fonds pour leurs activités
15	<p>Avant, le comité riverain fonctionnait car il avait un regard sur les fonds, aujourd'hui seul le président du comité communal décide des décaissements.</p> <p>Le plan communal de développement a été réalisé par une ONG</p>
24	La dernière réunion portait sur l'entrée de la société SIBOIS dans le village pour exploiter
28	<p>La SFID a versé en décembre 2014 une somme de 3million de francs en2015 à la mairie, mais nous ne savons pas comment cet argent est géré</p> <p>La VC 0901212 ne nous donne rien même nos doléances ne sont pas prises en compte.</p>
33	La communauté n' a assisté qu'à une réunion tenue ici en présence du préfet ; du délégué départemental des forêts et de la faune ; du sous préfet.
38	Une case chapelle, une salle de classe en 2002 de CODIMA BOIS, un terrassement et un jeu de maillots donnés par la SFID
45	Le Montant de la RFA communautaire a été en 2012, 47millions ; 2013, 42 Millions ; 2014 ; 38 millions pour le canton Zaman
Fiche Suivi des obligations socio économiques du village Mellen	

18	La communauté ne dispose ni d'une copie du plan d'aménagement ni d'une copie du cahier de charges
19	Les entreprises ne respectent pas leurs engagements vis-à-vis des communautés
Fiche suivi de la gestion village Alop	
5	Le comité riverain compte tous les villages du canton Zamane
25	Peut-être le chef pourra avoir une copie de l'étude socioéconomique réalisée
31	C'est une ONG qui avait réalisé une étude ici et rien n'est respecté par les entreprises ;
54	Au niveau cantonal l'UPP était mieux car le comité n'était pas trop large il était sectionné en cinq blocs
Fiche suivi respect des obligations village Alop	
5	Ce problème s'est soulevé car cela a été le cas avec la SFID il reste en cour avec l'UFA de FANGA dont les limites sont derrière les maisons,
Fiche de suivi de la gestion des revenus village Zoulabot	
5	Tous les villages sont représenté même les campements des Baka
13	La mairie gère seul les fonds
26	La SFID exploite depuis plus de dix ans. Nous, communauté, ne voyons rien comme réalisation
29	Les projets identifiés ne sont jamais exécutés et l'exploitation se poursuit. les structures de gestions de la RFA ne fonctionnent pas parce qu'elles n'ont pas de fonds à gérer.
34	Le chef de canton pourrait avoir une copie de l'étude socio-économique
54	Si le président se présente pour demander un compte à la mairie il peut subir des sanctions de la part du maire
57	Il faut une sensibilisation du comité communal et du comité riverain sur leurs rôles et responsabilités
Fiche suivi des obligations sociale village Zoulabot	
1	Les sociétés forestières n'ont pas fait des études socio éco. ce sont les canadiens qui les avaient réalisés.
12	Nous n'avons pas été informés lors de la réunion. ce n'est qu'à celle organisée par la SFID en 2003 que nous avons pris part.
20	Nous n'avons aucune copie des engagements de l'entreprise, seul le président du comité d'arrondissement
Fiche suivi de la gestion des revenus du village Zoulameyong	

7	Nos projets sont souvent rejeté au niveau de la commune de Mintom
10	Notre comité est composé de 12 membres et toutes les couches sont représentées dont 2 femmes ; 3 jeunes et 7 hommes
12	C'est le maire qui gère seul les comptes. Le chef de ce village étant vice président au comité riverain ne connaît rien des fonds y compris ceux de son village.
18	La dernière réunion du comité communal a eu lieu au mois de mars 2015
19	Le maire est seul signataire des comptes
33	Dans le village nous avons demandé 2 puits ; du matériel agricole ; des fongicides demandés depuis février 2015, mais rien de tout cela n'est encore réalisé.
43	Une plainte a été écrite par les populations du village Bindom contre le maire par rapport aux 3 millions destinés aux œuvres sociales dudit village. Mais il n'ya toujours pas de suite
45	Il existe un communiqué à la réunion du village tenue en mars 2015
54	Nous n'avons aucune information sur les retombées de l'exploitation forestière. Lorsqu'on cherche à se renseigner, le maire se fâche contre le concerné.
Fiche de suivi des obligations socio économiques village Zoulameyong	
13	C'est souvent en salle de réunion que nous nous rendons compte de l'ordre du jour
15	Rien que de fallacieuses promesses de FANGAN alors qu'il exploite à Djoum
18	Le représentant du village au comité riverain participe au réunion, mais ne fait pas de compte rendu écrit
23	Le CR ne fonctionne pas parce qu'ils n'ont pas actuellement l'argent à gérer
48	C'est seul le conseiller municipal qui répond à toutes ces questions
Fiche de suivi de la gestion des revenus du village Nkoloboula	
1	C'est le PNDP qui a mené une étude socio économique dans ce village ainsi que le WWF
3	Nous ne connaissons pas FANGA dans ce village ni l'une de ces équipes pour une activité
22	E cas de litige, nous pouvons rencontrer le chef de poste de contrôle forestier et chasse , le sous préfet et si possible le procureur
31	Nous avons une forêt communautaire appartenant à 8 villages

5-Tableau des villages visité, titres en exploitation et effectif de participation à l'entretien

VILLAGES	COORDONNEES GPS	EFFECTIF DE	Titre en exploitation
----------	-----------------	-------------	-----------------------

		PRESENCE	
<i>Zoulameyong</i>	0315611 ; 0300479 altitude 585m	20	
<i>Nkolomboula</i>	0314582 ; 0299419, altitude 593	21	
<i>Zoulabot</i>	0307327 ; 0296470, Altitude 630m	27	
<i>Mekotto</i>	0288617 ; 0301283, altitude 648m	20	UFA 09006
<i>Mellen</i>	0280752 ; 0299363, altitude 639 m	16	VC 0901212 de SCTB VC 0901210 de SIBOIS UFA 09006 de FANGA LOREMA
<i>Alop</i>	0281816 ; 0300636, altitude 626m	17	VC 0901212 de SCTB UFA 09006 de FANGA

Annexe 1 : Quelques photos de la mission

Figure 1 : photo de famille à zoulameyong



Figure 2 : photo réunion à Nkoloboula



Figure 3 : photo réunion à Nkoloboula



Figure 4 ; photo réunion à Zoulabot



Figure 7 ; Figure 8 ; photo réunion à Mellen



Figure 6 ; photo réunion à Mekotto



Figure 9 ; photo réunion à Alop



Figure 11 ; photo d'une œuvre sociale à Mellen



6-Difficultés rencontrées

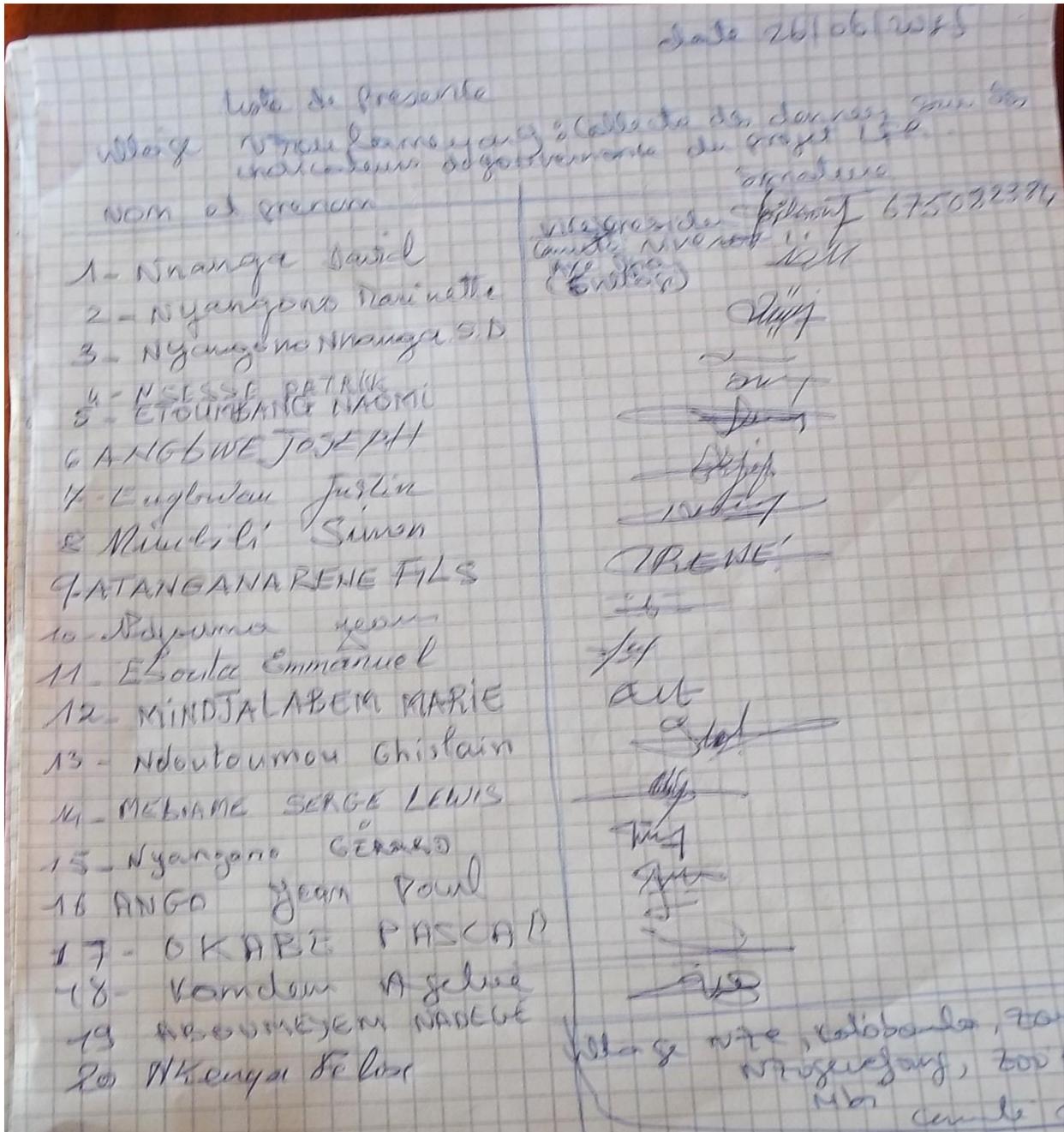
- La réticence du chef de Mellen qui n'a pas voulu participer aux enquête malgré qu'il a mobiliser le village pour la réunion. Portant à entendre les membres du village, c'est le chef qui détient tous les documents demandés pendant l'enquête (rapport étude socio-économique, Cahier de charge etc)
- Le retard par rapport à l'arrivée de l'équipe d'enquête dans les communautés
- La difficulté de s'exprimer en français pour certains participants

7- Leçons apprises

- Bien planifier les rencontres avec les communautés
- Respecter le chronogramme des rencontres

Annexe 2 : Liste de présence aux réunions de FGD dans chacun des villages parcourus

Village Nzoulameyong



Liste de présence Village Nkoloboula

Nkoloboula

Liste de présence
collective des dames nées indépendantes de
niveau de la gouvernance de projet LFR.

Nom et prénom.	N° téléphone	Signature
1/ ANGO ZE Blaise	675 61 30 48	[Signature]
2/ SIBONG ANTOINE		[Signature]
3 Amyouza Eyongo Bienvenue	675 26 42 87	[Signature]
4 Nyangona Nissa Bonaventure		[Signature]
5 BEH NIVO Emmanuel.	676-80-97-75	[Signature]
6. NNO BEH FRANCKY BLANG		[Signature]
7. ASSOLO N'NAN'ONG ANTOINE	675 66 15 81	[Signature]
8. BEH BEH VALERE RICHARD	652 66 90 73	[Signature]
9. Fai Lambert		[Signature]
10. EKANDJA BRUNAUD		[Signature]
11. ASSOLO PAUL		[Signature]
12. ANGO INNOCENT	676-16-06-65	[Signature]
13. Ze Emmanuel		[Signature]
14. Ze Argo Bedouel		[Signature]
15. BONGA JUSTIN		[Signature]
16. Madame Marceline		[Signature]
17. BEGONO WILFRIDE		[Signature]
18. METOULOU		[Signature]
19. Kamdem Angeline M	676 526 709	[Signature]
20. Nkaya Felix	695 066 565	[Signature]
21. ARDUMEYEM NADEGE	672-17-81-29	[Signature]

Liste de présence village Nzolobot

de 26/06/2015

village ~~Nzolobot~~ Nzolobot

Liste de présence
collecte des données au suivi des indicateurs
de gouvernance du projet LFR

Nom et prénom	N° téléphone	signature
1 BITEE HEUGUE ALLAT	670164103	notable
2 EKOMAN Sangha	674393990	Camille
3 Ekinika Albarcel	notable	notable
4 EBAE MARCEL	notable	notable
5 BANGA Joseph	notable	notable
6 ASSEMBE ANGBE	650398856	notable
7 EMANE Anatole Jany	677602237	notable
8 ABEROU MIVONDO	676 51 07 87	notable
9 ETOU'OU VICTOR	672 31 50 56	notable
10 NLA SALLA Thomas	676 16 73 31	notable
11 Jacques Ekouane Ekouane	676 62 38 17	notable
12 BIBE OSAA Emmanuel	notable	notable
13 ZONGO Henri		notable
14 NYANGONO JEAN-LOU	677 62 93 62	notable
15 EMBWE DANIEL	notable	notable
16 ATYAME BRIGITTE	675 51 44 33	notable
17 Djolji Deschanel	notable	notable
18 BANGA Nyatte Jonathan	672946361	notable
19 VIAE Camille		notable
20 AGOLE BERNADETTE	652667609	notable
21 Kamdem Angeline	676520709	notable
22 Nteuya Felix	695466565	notable
23 OUELLE JEAN	650-39-87-11	notable
24 BIBAYE BIBIANE	677-87-08-35	notable
25 Eyinga Eba Rosalie	678873142	notable
26	9 personnes dont 1 baka représentant COT représentant du tribunal 4 représentant / 4 village existe à yio Lon	signature
27 ABOMÉYEM NADEGE	672-47-81 29	notable

Liste de présence village Mekotto

26/06/2015

village ~~Mekotto~~ MEKOTTO

liste de présence
collecte des données sur la indicateurs de
niveau de la gouvernance identifié dans le
projet LFR

Nom et prénom	Fonction	Telepho.	Signature
1 Mengue me Lama F	Chf village MEKOTTO	670819350	[Signature]
2 Bi Yv et Emone Beregar	conseiller	680113926	[Signature]
3 Elyouma Mathurin L	enseignant	670112362	[Signature]
ADA EMAN BLANCHARD			
Ossala Marie	presi CR	67148010	[Signature]
AKou Berthe		678883407	[Signature]
Peh Eyer Jore	NOTAIRE	672826374	[Signature]
Mintang Somo Josué			[Signature]
Minko Emmanuel			[Signature]
Ndongo Emone			[Signature]
Morantgame R	enseignant	671978128	[Signature]
Assolo Ekoman P	enseignant	674200767	[Signature]
Alone Evelyn	Ménepère		[Signature]
ZAME Fodil	CHAUFFEUR	676246259	[Signature]
Menetunia Cyril	CHAUFFEUR	670109377	[Signature]
ANGOU			
KENGA Bernadette	member		[Signature]
Kamdem Angeline	FODER	676524709	[Signature]
ABOUMEYEN NADEGE	APED	672-174179	[Signature]
NKouya Felix	PAPIL-Cam	63546665	[Signature]

Liste de présence village Mellen

27/06/2015

Village MELEN : Liste de présence
collecte des données sur les indicateurs de gouvernance du projet LFR

NOM et prénom	fonction	Telephone	Signature
1 EUGENE PIERRE	PLANTEUR		
2 Mekoa Germain	Planteur		
3 Dyng Emmanuel Steve	Conseiller Municipal	674 35 83 43	
4 NYATE DELA RENEE	cultivatrice ÉLÈVE		
5 AWONO MAX			
6 Akame Afane Moïse	Planteur		
7 MEBAINDA MFOULOU B.	ÉLÈVE	670-03-84-00	
8 NYAVCENO	Bertheimand	697-83-85-36	
9 SAYABA	ÉLÈVE	678-34-25-29	
10 EHE ANGO	PAPI		
11 EDJIA	SYNON		
12 Ee Alice CAROLE	Enseignante	673458640	
13 NDO BENJAMIN	PLANTEUR	674362364	
14 Kamdem Angeline	FODER	676524709	
15 ABOMEYEM NADEWE	APEN	672-17-44-29	
16 Nkenya Felix	PAPER - Cam	695466565	

Liste de présence village ALOP

Samedi 27/06/2015

Village ALOP : Liste de présence
Collecte des données sur les indicateurs de
Souveraineté du projet LFR

Nom Nom et prénom	Fonction	Téléphone	Signature
1- Bindang André	Notable		
2- TOZAM Luc	Notable		
3- Zomo Jonathan	S. Vigilance	673396830	
4- Zomo Boudé		678352696	
SEKOTTO CHIMÈNE		651091574	
GAO GERVAÏS		674345075	
ZANGOLA Jean-Louis	Notable	676213331	
SIMEZEMIE CLAUDE		677737150	
S-NAJENGELE PIERRE		677737150	
10-MAÏSO ESSIANE		677737150	
11-ATYANE Guerdane			
12-INDONAO JANVIER			
13-EDJIMBI EMMANUEL	Cultivateur	678973924	
14-Zan Joazane Jean	1er Notable		
15-Kamdem Angeline	FODER	676524709	
16-ABOUMÉYEM NADEGE	APED	672-17-81-29	
17-NKenya Felix	PAPEL -Cem	69546565	

Annexe 3 : liste des œuvres sociales identifiées et documentées à être réaliser dans le village Nkoloboula

NKANA	dotation d'une batterie de plaque solaire pour l'éclairage du village Nkana	aménagement d'une source d'eau à NKANA	construction d'un foyer communautaire à Nkana	aménagement d'une source naturelle à Nkana	dotation d'une moto d'urgence à trois roues à Nkana	construction d'une ferme porcicole à Nkana (25 têtes)	dotation du village d'un moulin à vivre (gazoil) à Nkana	dotation du village d'une presse hydraulique (moulin à brique) à Nkana	dotation d'une batterie de plaque solaire pour l'éclairage du village Nkana
NKOLEBOULA	construction d'un stade de football dans le village	construction d'un corps de garde pour le chef	dotations en intrants agricoles aux agriculteurs de NKOLEBOUL	aménagement d'une source naturelle	dotation du village Nkoloboula d'un groupe électrogène pour l'éclairage	création d'une pépinière de cacao de 25 000 plants dans le village de Nkoloboula	construction d'une ferme avicole de 1000 têtes à Nkoloboula	construction de 03 étangs piscicoles de 400m2 à Nkoloboula	création d'une pépinière de cacao de 25 000 plants dans le village de Nkoloboula
BELLEVILLE	réhabilitation d'un puits à Belle-ville	construction d'un foyer communautaire à belle-ville	construction d'une aire de jeu	dotation du village de Belle-ville d'un groupe électrogène pour l'éclairage	Dotation en intrants agricole aux agriculteur de Belle-ville	construction et équipement d'une porcherie (10 loges, 7 truies et 3 verrats) à Belle-ville	construction d'un ferme avicole communautaire de 50 poules pondeuses à Belle-ville	Construction d'un hangar de marché à Belle-ville	construction et équipement d'une porcherie (10 loges, 7 truies et 3 verrats) à Belle-ville
ZOULAMEYONG	Construction d'un puits à PMH à Zoulameyong	Construction d'un foyer communautaire à Zoulameyong	aménagement d'une source naturelle à Zoulameyong	dotation du village de Zoulameyong d'un groupe électrogène pour l'éclairage	construction d'une école maternelle à Zoulameyong	Construction d'une ferme avicole de 1000 poulets à Zoulameyong	création d'une pépinière de 48 000 plants cacaoyère à Zoulameyong	Dotation en produits phytosanitaires à Zoulameyong	Construction d'un puits équipé d'une PMH à Zoulameyong
ZO'OTOU II	Construction d'un puits à PMH à Zo'otou II	Construction d'un foyer communautaire à Zo'otou II	construction d'une école maternelle à Zo'otou II	construction d'un bloc administratif à l'EP de ZO'OTOU II	construction d'un bloc de 07 logement pour enseignant de l'EP de ZO'OTOU II	Dotation en intrants agricole aux agriculteurs de Zo'otou II	Création d'un pépinière de 30 000 plants de cacaoyère à Zo'otou II	création d'un étang piscicole dans le village Zo'otou II	Construction d'un puits équipé d'une PMH à Zo'otou II

BI	dotation d'une batterie de plaque solaire pour l'éclairage du village Bi	aménagement d'une source naturelle à Bi	Construction d'un foyer communautaire à Bi	construction d'un puits équipé d'une PMH à Bi	Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'EP de BI	Dotation en intrants agricole aux agriculteurs de Bi	Dotation en outillage de pêche à Bi	construction d'une porcherie de 50 têtes dans le village à Bi	Construction d'un puits équipé d'une PMH à Bi
NKOLENYENG	Dotation d'une batterie de plaques solaires pour l'éclairage du village Nkolenyeng	construction d'un puits équipé d'une PMH à Nkolenyeng	Construction d'une case communautaire à Nkolenyeng	Dotation en intrants agricoles aux agriculteurs du village Nkolenyeng	mise en place d'une coopérative agropastorale à Nkolenyeng	création d'une pépinière de 36000 plants de cacao à Nkolenyeng	création d'une pépinière de 25000 plants de palmier à huile à Nkolenyeng	construction d'un économat communautaire à Nkolenyeng	création d'une pépinière de 36000 plants de cacao à Nkolenyeng
ALATI	Dotation d'une batterie de plaques solaire pour l'éclairage du village ALATI	Réhabilitation du puits à PMH à ALATI	Dotation en intrants agricoles aux agriculteurs d'Alati	Construction d'un bloc de 02 salles de classes à l'EP d'Alati	Réhabilitation du CSI d'Alati	Construction d'une porcherie de 25 sujets dont 20 truies et 05 verrats à Alati	Mise en place d'une pépinière de 25 000 plants de palmerais à ALATI	Dotation d'un moulin à gazoil à Alati	Construction d'une porcherie de 25 sujets dont 20 truies et 05 verrats à ALATI
NKOLKOU MOU	Dotation d'une batterie de plaques solaires pour l'éclairage du village Nkol Koumou	construction d'une école primaire à Nkol Koumou	construction d'un puits à MH à Nkol Koumou	mise en place d'une coopérative agropastorale à Nkol Koumou	Construction d'une école maternelle à Nkol Koumou	Construction d'une porcherie de 30 sujets dont 25 truies et 05 verrats à Nkol Koumou	création d'une pépinière de 36000 plants de cacao à Nkol Koumou	Dotation d'un moulin à gazoil au village Nkol Koumou	création d'une pépinière de 36000 plants de cacao à Nkol Koumou
ODOUMOU	Construction d'un puits à PMH à Odoumou	Dotation en intrants agricoles aux agriculteurs d'Odoumou	mise en place d'une coopérative agropastorale à Odoumou	formation et encadrement technique de 15 agriculteurs du village Odoumou	Dotation d'une batterie de plaques solaires pour l'éclairage du village	construction d'un hangar de marché périodique à Odoumou	création d'une pépinière de 36 000 plants de cacaoyère à Odoumou	Dotation d'un moulin à gazoil au village Odoumou	Construction d'un puits à MH à Odoumou

					Odoumou				
ZO'OTOU I	rehabilitation du PMH de ZO'OTOU CENTRE <i>2.5</i>	Dotation d'une batterie de plaques solaires pour l'éclairage du village Zo'otoul <i>4</i>	construction d'une école maternelle à ZO'OTOU I <i>baque</i>	construction d'un corps de garde pour la chefferie de 3e degré de ZO'OTOU I <i>2</i>	rehabilitation du foyer communautaire de ZO'OTOU I <i>5</i>	dotation intrant agricoles aux agriculteurs de ZO'OTOU I <i>500</i>	construction d'un complexe porcicole de 10 têtes à ZO'OTOU I <i>4</i>	construction d'un économat communautaire à Zo'otoul <i>100</i>	réhabilitation du puit de ZO'OTOU I CENTRE <i>100</i>
SAKE	construction d'un bloc de deux salles de classe à EP de SAKE	construction d'un puits à MH dans le village SAKE	construction d'un foyer communautaire dans le village Sake	Dotation en intrants agricoles aux agriculteurs de Sake	Dotation d'une batterie de plaques solaires pour l'éclairage du village SAKE	Dotation d'un moulin multifonctionnel au village SAKE	construction d'un hangar de marché périodique à SAKE	construction d'une porcherie de 30 sujets dont 25 truies et 05 verrats	construction d'une porcherie de 30 sujets dont 25 truies et 05 verrats
MEKOM	construction d'un CSI dans le village MEKOM	construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de MEKOM <i>16 m</i>	construction d'un puits à MH à MEKOM	ouverture d'une aire de jeux dans le village MEKOM <i>2</i>	construction d'un bloc de 07 logements pour enseignants de l'EP de MEKOM <i>6</i>	dotation en intrants aux producteurs agricole du village MEKOM <i>500</i>	construction d'un hangar de marché périodique dans le village MEKOM <i>25</i>	Dotation d'un moulin multifonctionnel au village Mekom <i>750</i>	Construction d'un puits à MH à MEKOM <i>8.500</i>
MINTOM I	construction d'un puits à MH à MintomI <i>8.5</i>	construction d'un hangar de marché périodique à MintomI <i>25</i>	construction d'une école maternelle à MintomI <i>Foyer 15000</i>	Dotation en intrants agricoles aux agriculteurs de MintomI <i>500</i>	Ouverture d'une piste pour l'exploitation de la carrière de sable à MintomI <i>14</i>	construction d'une ferme avicole de 1000 sujets à MintomI <i>2000</i>	construction de 02 étangs piscicoles à MintomI	dotation d'un moulin multifonctionnel à MintomI	construction d'un puits MH à MintomI
Abing	Dotation en intrants agricoles aux	Dotation d'un générateur pour l'électrification	construction d'un foyer communautaire à	mise en place d'une coopérative agropastorale à	Construction d'un puits à	construction d'une ferme capricole de 20	construction et équipement d'une porcherie de 25	Dotation d'un moulin multifonctionnel	construction et équipement d'une porcherie de 25
							<i>10.00</i>	<i>750</i>	

	agriculteurs du village Abing d'Abing	Abing	ABING	PMH à ABING	sujets à Abing	sujets dont 20 truies et 05 verrats à Abing	au village Abing	sujets dont 20 truies et 05 verrats à Abing	
AKOM	construction d'un centre de santé à AKOM <i>ce change</i>	construction d'un puits à pompes à motricité humaine à AKOM <i>8.5</i>	construction d'un centre secondaire d'Etat civil <i>50m</i>	connexion au reseau électrique ENEO A DJOUM en moyenne tension de 25KM <i>4m</i>	construction d'une école maternelle à AKOM <i>AKOM 300</i>	construction d'un champ communautaire <i>3m</i>	Dotation d'un moulin multifonctionnel a AKOM <i>750</i>	Construction d'une ferme avicole de 300 têtes a AKOM <i>4</i>	Dotation d'un moulin multifonctionnel à AKOM
AKONETYE	construction d'un puits a PMH à Akonetye <i>8.5</i>	Construction d'un foyer communautaire à AKONETYE <i>15</i>	Dotation d'un générateur d'énergie électrique à AKONETYE <i>4</i>	Construction d'un complexe sportif à AKONETYE <i>2</i>	Installation d'une antenne relais CRTV télé et radio à AKONETYE <i>a remplacé</i>	construction d'un hangar de marché <i>25</i>	installation d'un moulin multifonctionnel <i>750</i>	construction d'une ferme avicole de 300 têtes dans le village <i>4</i>	construction d'une ferme avicole de 300 poulet de chair dans le village Akonetye
ASSOCK	Construction d'un Puits à PMH à assock <i>8.5</i>	formation de 10 jeunes BAKA sur les soins de santé élémentaires de bases <i>4</i>	plaidoyer pour l'installation d'une antenne relais de telephonie mobile <i>X</i>	construction d'une école primaire à assock	dotation d'un generateur électrique à ASSOCK <i>4</i>	création de Sha d'une cacaoyère communautaire <i>700</i>	ouverture d'une piste pour l'exploitation de la carrière de sable <i>14</i>	Dotation en intrants agricoles <i>500</i>	Construction d'un PIUTS à PMH,
BINDOM	construction d'un centre de santé à BINDOM <i>2.5</i>	construction d'un complexe multisport à BINDOM <i>2</i>	construction d'une école maternelle à BINDOM <i>X</i>	construction d'un corps de garde pour la chefferie de BINDOM <i>2</i>	réhabilitation du puits endommagé de BINDOM CENTRE <i>X</i>	dotation en intrants agricoles aux producteurs <i>500</i>	construction d'un hangar de marché à BINDOM <i>X</i>	construction d'un complexe porcicole de 35 têtes à BINDOM <i>10</i>	construction d'une école maternelle à BINDOM
DOUM	Dotation en intrants agricoles à 30 producteurs à DOUM <i>500</i>	Dotation d'un generateur électrique à DOUM <i>4</i>	équipement des deux salles de classe en 20 tables bancs à L'école publique de Doum <i>250</i>	construction d'un puits à motricité humaine à Doum <i>8.5</i>	dotation d'un groupe électrogène pour l'éclairage du village Doum <i>X</i>	construction d'un hangar de marché à Doum <i>X</i>	construction d'une porcherie de 20 sujets (20 truies et 5 verrats) à Doum <i>10</i>	dotation d'un moulin multifonctionnel à Doum <i>750</i>	construction d'une porcherie et dotation de 20 sujets (20 truies et 5 verrats) à Doum

Annexe 4 : Quelques photos de l'atelier (Phase théorique et pratique)

Photos phase théorique en salle







Photo phase pratique sur le terrain: collecte des données sur les indicateurs de gouvernance



Une photo de famille à la suite de la collecte des données sur les indicateurs de gouvernance dans le village Zoulameyong



Entretien avec les membres du village Nkolomboula



Collecte des données sur les indicateurs de gouvernance



Photos Phase pratique: utilisation du logiciel CSpro 6.0 de traitement et d'analyse des données



Annexe 5 : Liste de présence à la formation

LISTE DE PRESENCE

Projet : Tackling deforestation through linking FLEGT and REDD+ (LFR)

Activité : Atelier de formation des organisations de la société civile au suivi des indicateurs de gouvernance forestière identifiés dans le cadre du projet LFR

N°	Noms et prénoms	Organisations	N° Téléphone / E-mail	Dates et Signatures		
				23/06/2015	24/06/2015	25/06/2015
1	ZINA ZINA ALAN SERVANE	AFED	687574673 alan.zina@afed.org	[Signature]	[Signature]	[Signature]
2	ABOUNDEH ABDELL OCTAVE	AFED	672-13-94-23	[Signature]	[Signature]	[Signature]
3	BAIANE MARIE	APIFED	677 57 07 21 apifed@yahoofr	[Signature]	[Signature]	[Signature]
4	ANASTASIE	ASTRAME	677 57 07 21 astrame@yahoofr	[Signature]	[Signature]	[Signature]
5	NICOLA FELIX	AFED - CARI	655 46 67 67	[Signature]	[Signature]	[Signature]

You may be photographed or filmed at the event and your image used in reports, brochures, leaflets, articles, roll ups, films and websites. Should you not wish to have your image used, please contact the project team at foder_ara@yahoo.fr

liste de présence : Atelier de formation des organisations de la société civile au suivi des indicateurs de gouvernance identifiés dans le cadre du projet LFR - 23 au 30 juin 2015 (projet LFR) - Sangmélima, hôtel l'AFAMBA

LISTE DE PRESENCE

Projet : Tackling deforestation through linking FLEGT and REDD+ (LFR)

Activité : Atelier de formation des organisations de la société civile au suivi des indicateurs de gouvernance forestière identifiés dans le cadre du projet LFR

N°	Noms et prénoms	Organisations	N° Téléphone / E-mail	Dates et Signatures		
				23/06/2015	24/06/2015	25/06/2015
6	NTOUKOUA NTI JEAN ROBRIGUE	ASTARBE/ LONIE	675 56 80 23 jeanntoukoua201536@yahoo.com	[Signature]	[Signature]	[Signature]
7	MEVANT Jean	PAPEL - Cameroun	099 07 56 13 / 696 30 25 89 org.papel@yahoofr	[Signature]	[Signature]	[Signature]
8	BELLA ALMA THERESE SOLANGE	FODER	677 06 13 13 ci_mouvement@yahoofr	[Signature]	[Signature]	[Signature]
9	Angélique Koude	FODER	676 52 07 03	[Signature]	[Signature]	[Signature]
10	CONSOUA J. Paul	AFEBAWA	676 21 35 24	[Signature]	[Signature]	[Signature]
11	WETE Laurence SOH	FODER	675 46 38 32 wete.laurence@yahoo.fr	[Signature]	[Signature]	[Signature]
12	Thérèse Couvras NERA	ASTRAME	699 89 60 65 / 650 43 03 98	[Signature]	[Signature]	[Signature]

You may be photographed or filmed at the event and your image used in reports, brochures, leaflets, articles, roll ups, films and websites. Should you not wish to have your image used, please contact the project team at foder_ara@yahoo.fr

liste de présence : Atelier de formation des organisations de la société civile au suivi des indicateurs de gouvernance identifiés dans le cadre du projet LFR - 23 au 30 juin 2015 (projet LFR) - Sangmélima, hôtel l'AFAMBA

Atelier de formation des organisations de la société civile au suivi des indicateurs de gouvernance forestière identifiés dans le cadre du projet LFR

N°	Noms et prénoms ¹	Organisations	N°Téléphone / E mail	Dates et Signatures		
				26/06/2015	27/06/2015	29/06/2015
13	ANAKEU Etienne	Consultant	67962045		<i>[Signature]</i>	
14						

LISTE DE PRESENCE
Projet : Tackling deforestation through linking FLEGT and REDD+ (LFR)

Atelier de formation des organisations de la société civile au suivi des indicateurs de gouvernance forestière identifiés dans le cadre du projet LFR

N°	Noms et prénoms ¹	Organisations	N°Téléphone / E mail	Dates et Signatures		
				26/06/2015	27/06/2015	29/06/2015
1	ZORNA ZORNA ALAIN STEPHANE	APEA	693336619 apea2014@yahoo.fr	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
2	OUANDA Jean Paul	AAEBAKA	676 21 35 24	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
3	BAIANG MARIE	APIFED	677510711 apifed@yahoo.fr	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
4	MEUHI Henri	PAPEL	sig.papel@yahoo.fr	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
5	ANZIEN Brigitte	ASTRADHE	696244976 / 67836246 astradhe.cameroon@yahoo.fr	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>

You may be photographed or filmed at the event and your image used in reports, brochures, leaflets, articles, roll ups, films and websites. Should you not wish to have your image used, please contact the project team at foder_org@yahoo.fr

Liste de présence - Atelier de formation des organisations de la société civile au suivi des indicateurs de gouvernance identifiés dans le cadre du projet LFR - 23 au 30 juin 2015 (projet LFR), Sangmélima, hôtel l'AFAMBA

Atelier de formation des organisations de la société civile au suivi des indicateurs de gouvernance forestière identifiés dans le cadre du projet LFR

N°	Noms et prénoms ¹	Organisations	N°Téléphone / E mail	Dates et Signatures		
				26/06/2015	27/06/2015	29/06/2015
6	BELLA ALIMA THERESE SOLANGE	FODER	67706 13 13 ici.merveilles@yahoo.fr	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
7	NDOUAKAH NTIBA J- Rodrigo	ASTRADHE	679568643 jeanrodrigue@gmail.com	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
8	NKenya Félic	PAPEL-Cam.	635466565	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
9	ABOUMEYEM NADEGE	APED CAM	672-17-81-29	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
10	ANAKEU Etienne	Consultant	674962045			<i>[Signature]</i>
11	Kandem Angéline	FODER	676526709	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
12	WETE N. Laurence SOH	FODER	670463332	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>

You may be photographed or filmed at the event and your image used in reports, brochures, leaflets, articles, roll ups, films and websites. Should you not wish to have your image used, please contact the project team at foder_org@yahoo.fr

Liste de présence - Atelier de formation des organisations de la société civile au suivi des indicateurs de gouvernance identifiés dans le cadre du projet LFR - 23 au 30 juin 2015 (projet LFR), Sangmélima, hôtel l'AFAMBA